

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Les marchés aux puces

Charlesbourg écarte un projet de règlement

par Marcel COLLARD

Avec la prolifération de véritables "professionnels des marchés aux puces", ce genre de commerce destiné originalement aux vendeurs d'occasion désireux de se départir de certains biens, doit contrevenir à plusieurs règlements provinciaux.

Aussi, le conseil municipal de Charlesbourg croit qu'il appartient aux ministères du Revenu et à celui de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de prendre leurs responsabilités. On soulèvera le débat, la semaine prochaine, lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec.

À sa réunion, le conseil devait adopter un règlement imposant l'obligation aux "marchands d'effets d'occasion, de bric-à-brac ou vendeur" d'obtenir un permis annuel de \$50, limitant le commerce à l'endroit précisé sur le permis, interdisant de vendre des effets autres que ceux permis et ordonnant à tout marchand de tenir un registre de ses transactions.

Le projet de règlement a cependant été écarté puisque, selon les explications du maire Pierre Bernier, on se trouvait à pénaliser les véritables vendeurs d'occasion et à favoriser les "professionnels des marchés aux puces". Cependant, il s'est demandé quelles étaient les limites de la compétence des municipalités dans ce domaine, même si 80 pour 100 des articles offerts étaient des marchandises neuves. Pour le conseiller Marcel Dion, cette situation est injuste pour les

marchands qui sont astreints à nombre d'obligations, comme par exemple la nécessité de payer une taxe d'affaire, de percevoir la taxe de vente ou l'obligation de fermer

leurs portes le dimanche.

Les conseillers doivent étudier une nouvelle proposition de règlement au cours de la prochaine réunion.

Oeuvres d'étudiants exposées

Du 22 au 24 avril, les étudiants en arts plastiques du campus Notre-Dame-de-Foy de Cap-Rouge présentent au public les travaux et oeuvres qu'ils ont réalisés en cours d'année.

Cette exposition annuelle se

tient cette année durant la semaine du Salon du livre de Québec à l'étage des boutiques de Place Québec. On pourra admirer quelque 125 oeuvres et travaux appliquant les techniques de dessin, gravure, sérigraphie, pictural et spatial.

Gala-bénéfice pour l'aide aux enfants exceptionnels

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil
LEVIS — L'Association pour l'aide aux enfants exceptionnels de la Rive-Sud a mis sur pied une équipe de 400 travailleurs bénévoles pour la tenue d'un gala-bénéfice devant avoir lieu les 22 et 23 avril et dont l'objectif est d'amasser \$50,000 dans l'ensemble de l'agglomération de Québec.

Le président de l'association, M. Jean-Paul Leblond, ainsi que le président de la campagne de financement, M. Vincent Plante, ont déclaré, à l'occasion d'une conférence d'information, qu'ils étaient

très confiants d'obtenir à nouveau un très grand appui du public; d'abord parce qu'ils connaissent la générosité habituelle de la population et aussi en raison de l'ampleur de l'organisation qui est mise en place.

La participation du poste radiophonique CFLS et de Télécâble Vidéotron, ajoutée au travail des sollicitateurs bénévoles, rassure également le président honoraire de la campagne, M. Jean-Marie Ouellet, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. M. Ouellet s'est dit impressionné par ce qu'il a vu dans l'atelier que l'association maintient, sans subvention, pour le bénéfice de personnes handicapées.

Le président exécutif Vincent Plante a signalé que tout était déjà mis en oeuvre pour attirer l'attention du public, les 22 et 23 avril. Par exemple, une vingtaine d'artistes sont attendus sur les lieux du gala, soit au centre commercial Les Galeries Chagnon. M. Plante a nommé Véronique Béliveau, Manuel Breault, Jeanne-Mance Cormier, La Belle et la Bête, Daniel Deschaine, Germain Gauthier, Les Lapierre, Jacques Michel, Maurice Paquin, Claude Patry, Jean Robitaille, Martine St-Clair et plusieurs autres.

De nombreux comités ont aussi été mis en place, notamment pour l'ouverture d'une garderie, pour les



Le maire de Charlesbourg, M. Pierre Bernier, soutient qu'il faut des lois sur les marchés aux puces.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Aimer ses ennemis

Une étude sur le sujet "Comment aimer ceux qui nous haïssent" sera faite vendredi, à 19h45, au Café de Béthanie, dans le sous-sol de l'église Saint-Eugène, 224 rue Ducharme à Ville de Vanier.

Amicale

L'Amicale des anciennes élèves de l'école secondaire Marie-de-l'Incarnation tiendra une réunion de retrouvailles des étudiantes de 1960-1961, le 1er mai de 13h à 17h, au 135 de la 80e Rue est à Charlesbourg. Pour détails, joindre Francine Poulin-Ouellet à 522-7996.

Collecte de sang

La ville de Québec tiendra une collecte de sang à la centrale de police du parc Victoria (salle du gymnase), demain de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h. Pour détails, joindre Michèle de Bellefeuille à 687-5062 ou Arthur Cardinal à 694-6258.

Communications

Le service étudiant en relations publiques de l'université Laval organise un dîner-causerie pour le 26 avril au Hilton International Québec. M. Jean-François Bertrand, ministre des Communications du Québec, traitera de l'évolution générale des communications au Québec. Pour détails, composez 656-5040. La vente des cartes se fera jusqu'à demain soir.

Couples de jumeaux

Le laboratoire des sciences de l'activité physique du PEPS de l'université Laval est à la recherche de couples de jumeaux identiques de sexe masculin, entre 18 et 30 ans, pour participer à un projet de recherche portant sur la graisse corporelle. Pour détails, joindre Yvan d'Amours à 656-7330.

Expo-loisir

La population de Charlesbourg est invitée à participer à l'Expo-loisir 1983 qui se déroulera du 21 au 24 avril à l'aréna POC, 1050 chemin Château-Bigot, aux heures d'ouverture suivantes: demain de 19h à 22h, vendredi de 13h à 22h, samedi de 10h à 17h et dimanche de 10h à 16h30.

Familles Thiffault

Les descendants de Jacques Thiffault et de Marie-Anne Lescuyer,

mariés à Batiscan en 1687, sont invités à une fête champêtre qui aura lieu le 11 juin à Saint-Tite, circonscription de Lavolette. Pour aider au rapatriement des descendants, joindre Fernande Thiffault-Ouellet à 653-9535.

Marche-o-thon

Les élèves de 6e année de l'école Guillaume-Mathieu, classe de Benoît Robitaille, participeront à un marche-o-thon, demain après-midi, dans le but d'amasser des fonds pour un voyage de quatre jours à Ottawa du 14 au 17 juin.

Mères demandées

Le groupe Les Relevailles recherche des mères qui désirent apporter un soutien moral à des femmes connaissant des difficultés à bien vivre leur maternité. Les intéressées doivent composer 527-2575.

Prix du Québec

Le ministère des Affaires culturelles invite le public qui s'intéresse aux arts et aux sciences à proposer des candidats pour les Prix du Québec 1983. La période de mise en candidature se terminera le 30 avril à minuit. Pour détails et inscriptions, composez 643-8900.

Scénarisation

Le Regroupement pour le cinéma super 8 de Québec tiendra les 22, 23 et 24 avril un atelier de scénarisation pour le cinéma à l'Office national du film, 2 Place Québec. Pour détails, composez 647-2318.

Travailleurs sociaux

La Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec tiendra une réunion demain, à 19h30, au Château Bonne-Entente. Le sujet d'étude portera sur l'avenir de la CPTSQ.

Perfectionnement

Le dîner-perfectionnement de la Chambre de commerce de Lévis, demain à 11h, sera marqué par une causerie de M. Pierre Michaud, directeur des assurances des entreprises au groupe Desjardins. Pour réservation, composez 833-2114. La réunion aura lieu au restaurant La Flambee.

Entrain

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

physiothérapie
générale et sportive

Consultations médicales

N'attendez pas les complications, ayez des soins adéquats, rendez-vous sans délais.

c'est votre santé! Place Belle-Cour 658-7888

VITE! FONCEZ CHEZ TRANS-CANADA!

Ce sont les 6 jours adidas

Du lundi 18 au samedi 23 avril*, c'est le temps de passer à l'action!

Le fameux modèle ROM est au bas prix incroyable de

21,99\$

Un rabais de 8\$ sur notre prix courant!

Faites vite!
6 jours seulement,
du 18 au 23 avril* dans les 85
magasins Trans-Canada du Québec

Tous les souliers Adidas en magasin sont aussi en solde! Entre autres...

Modèle	No	Confection	Prix "6 jours"	Rabais de...
SUMMIT (hommes, 6 à 11)	6160	NYLON BLEU	21,99\$	5\$
NANCY (dames, 6 à 9)	6650	NYLON BLEU	21,99\$	5\$
TOBACCO	6106	SUÈDE BRUN	29,99\$	7\$
TOBACCO (hommes, 6 à 11)	6161	SUÈDE BLEU	29,99\$	7\$

(No 6143/6243, pointures 3.5 à 11)

*ou jusqu'à épuisement des stocks.



TRANS-CANADA
SAIT TOUJOURS CHAUSSER CHACUN

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

La CUQ présente un surplus budgétaire de \$1.1 million

par Pierre-Paul NOREAU

A l'issue du dernier exercice financier, la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a conservé un excédent des revenus sur les dépenses de \$1.1 million.

Cette nouvelle a été communiquée aux membres du conseil de l'organisme lors de leur réunion d'hier lorsqu'étaient présentés pour adoption les états financiers 1982.

La situation s'explique par une arrivée de revenus non prévus (effet des taux d'intérêt sur placements) de \$100,000 et par des dépenses inférieures aux prévisions du budget pour près de \$1 million.

Effectivement l'examen de tous les postes budgétaires de dépenses reliés aux différents services de la CUQ démontre que les résultats ont, dans tous les cas, été moins élevés que ce qui avait été inscrit dans les estimations budgétaires. La seule exception notable se situe dans les frais de financement qui dépassent les prévisions de \$30,000 (l'aménagement du territoire a eu besoin de \$7,000 de plus sur un budget global de \$200,000).

Le centre de disposition des ordures présente le bilan le plus impressionnant avec une dépense moindre de \$340,000 par rapport à ce qui avait été

accordé lors du budget. Les autres cas les plus frappants sont le parc industriel métropolitain de Québec qui a coûté \$198,000 de moins, l'administration générale avec \$167,000 en moins et le traitement des données où l'économie se chiffre à \$158,000.

Globalement, le \$1.1 million en trop représente un pourcentage de 2.45 sur le budget global de \$40 millions. Il sera affecté fort probablement au prochain budget de l'organisme supramunicipal, diminuant du même coup la

quote-part des municipalités membres.

Pour le président de la CUQ, M. Marcel Pageau, les économies sur les dépenses sont le fruit d'une gestion vigilante, conforme aux directives d'austérité budgétaire suivies par les municipalités. "L'augmentation des dépenses réelles en 1982, comparativement à l'année précédente, a été limitée à 9.98 pour 100 tandis que le taux annuel d'inflation s'est situé à 12.98 pour 100 dans la région de Québec en 1982", a conclu M. Pageau.

St-Augustin annexera les Bocages du golf

par Gaston-Marcel COMEAU

La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures a fait connaître, cette semaine, son intention de procéder à la municipalisation des îlots privés des Bocages du golf, le lundi 9 mai. Le même jour, la ville entendra une dernière fois les représentations des propriétaires concernés, au cours d'une assemblée de consultation qui se déroulera à la salle du conseil.

Les Bocages du golf sont un développement domiciliaire, construit sur le territoire de Saint-Augustin à la limite ouest de Cap-Rouge, dont les artères principales sont la propriété de la municipalité mais autour desquelles se greffent des rues privées en forme de clé et de fer à cheval. Chacune de ces rues regroupe 8 à 10 maisons.

Ces rues privées sont elles-mêmes subdivisées en terrains dont le titre de propriété

appartient aux différents propriétaires de maisons. C'est le cas également pour les systèmes d'aqueduc et d'égout. La propriété privée, telle que conçue aux Bocages du golf, rend très complexe la gestion de l'ensemble résidentiel.

Confrontés à des responsabilités trop lourdes, amplifiées par une carence de personnel, d'équipement et de pouvoirs, l'Association des propriétaires de ce "village dans la ville" réclamait depuis quelques années la municipalisation des îlots par la ville de Saint-Augustin. Elle menaçait même de se constituer en municipalité ou de demander l'annexion avec la ville voisine de Cap-Rouge.

Un comité conjoint, formé de huit représentants de la municipalité et de l'Association des propriétaires, il y a environ un an, avait été chargé d'établir l'impact financier et juridique de ce transfert de propriété.



Finie l'attente à l'ombre du Château...

C'était hier la dernière journée de présence des calèches en stationnement devant le Château Frontenac. Les pourparlers ont d'autre part déjà repris entre la ville et les principaux propriétaires de ces véhicules hippomobiles pour qu'on procède au plus tôt à la construction d'une écurie communautaire. Les autorités municipales ont toujours comme objectif prioritaire la démolition des écuries encore en opération dans les quartiers résidentiels.

Inscription aux loisirs à Québec

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec lance sa campagne d'inscription pour les activités de loisirs printemps-été 1983. Un cahier "enseigneillé" inséré dans le dernier numéro

de la Gazette de Québec (journal municipal) fournit la liste des différents programmes et activités à la disposition des citoyens de la capitale.

Un coup d'oeil vous permettra de déterminer rapidement les activités disponibles, la clientèle à laquelle elles s'adressent, l'endroit, le jour, l'heure, la durée et enfin, le lieu et les frais d'inscription. En plus des sports organisés, on y parle également de spectacles, de participation aux organismes de loisir, de pistes cyclables et de clubs d'élite.

Lévis prête à négocier le contrat des policiers

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil
LÉVIS — Le conseil de la ville de Lévis ne voit pas encore le bout du tunnel, en ce qui concerne le lock-out des 34 cols blancs, qui en est à sa treizième semaine, et il s'apprête quand même à négocier avec les policiers-pompiers municipaux, dont le contrat de travail est expiré depuis le 31 décembre.

Le comité patronal de négociation, qui a été constitué lundi soir, est formé du maire Vincent Chagnon, de l'agent de personnel Louis-Marie Frenette, de la greffière Elizabeth Renaud et du directeur du service de police François Magier.

Le syndicat des policiers-pompiers de Lévis a déposé sa demande la semaine dernière. C'est tout ce qui a été dévoilé, jusqu'à maintenant.

Ce qui n'empêche pas de nombreux observateurs d'entrevoir des négociations difficiles.

Les élus municipaux, qui sont aux prises avec des compressions budgétaires et qui ne s'entendent déjà pas avec les cols blancs en ce qui concerne notamment les salaires et la sécurité d'emploi, ont déclaré à qui voulait les

entendre, dans les mois passés, que les policiers avaient déjà bénéficié largement d'augmentations.

Le précédent contrat de travail des policiers de Lévis, comme c'était devenu la coutume, depuis bon nombre d'années, a été décidé par un conseil d'arbitrage. Et le conseil municipal n'a pas encore "digéré" l'augmentation de 25 pour 100 qu'il s'est vu contraint de payer: 16

pour 100, pour 1981, et 9 pour 100, en 1982, plus un ajustement basé sur l'indice d'augmentation du coût de la vie.

Le conseil municipal de Lévis se fait la main aux négociations. Il n'a pas le choix: le syndicat des cols blancs verra son contrat arriver à échéance le 31 décembre.

Les négociations sont actuellement rompues avec les cols blancs, mais elles dé-

bloqueraient rapidement, selon le maire Chagnon, si ces syndicats abandonnaient leur exigence d'une sécurité d'emploi absolue...



AU POTAGER COTE
COTE QUALITE
COTE VARIETE
COTE SANTE
OUVERT TOUS LES DIMANCHES A NOS 3 MAGASINS
c'est l'été toute l'année!
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

RAISIN (rouge)
EMPEREUR du Chili
1⁵² kg
.69 lb

 OIGNONS de l'Ontario Cat. Canada No 1 227 kg ou 5 lb .59 le pq	 MANGUES de Haïti Gr. 32 ch. .89	 PAMPLEMOUSSES SUCRES de Floride Blancs ou roses Gr. 12 ch. .33
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 20 au 26 avril inclusivement.

HALLES DE STE-FOY 2500, Quatre-Bourgeois coin Du Village 659-6666	ANCIENNE-LORETTE 4216, boul. Hamel ouest 871-1717	NEUVILLE 356, route 138 876-2066
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de

- PROVIGO
- WOOLCO
- MCINTYRE

INSÉRÉS DANS CETTE ÉDITION

Présent Québec demain jeudi 16h45
Occupation: danseuse nue avec Pierre Trottier
à la radio **CB 980**

Sunbeam
OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT
EN SPECIAL POUR 3 JOURS SEULEMENT les 21, 22, 23 avril
BBQ AU PROPANE seulement **258\$**
Pour aussi peu que **29⁹⁵** de plus, vous obtiendrez **TOUT CECI:**

- réservoir 20 lb
- rôtisserie électrique
- tablette latérale supplémentaire
- mitaine BBQ
- housse protectrice

SUR ACHAT D'UN SUN-1B
675, rue des Rocailles 627-5042

POINT DE VENTE DU FABRICANT
Sunbeam

Sûreté du Québec
Ministère des Transports
Sûreté
C.T.C.U.Q.
Sunbeam
boul. de la Capitale

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Négociations à la mine de sel des îles Pas question de se limiter à la politique des 5 et 6%

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Très confiant à l'approche du renouvellement de la convention collective de travail, le syndicat représentant les employés de Mines Seleine, aux îles de la Madeleine, indique déjà qu'il n'est pas question de se limiter à la politique des hausses salariales de 6 pour 100 et 5 pour 100 réparties sur deux ans.

L'indication claire et nette a été fournie récemment par deux porte-parole des quelque 125 travailleurs affiliés au Syndicat des métallos.

Rejoint aux îles, où les opérations commerciales à la mine de sel ont

débuté en 1982, le président du local 7538, M. Melford Richard, a répondu: "Le 6 et 5 pour 100? C'est non. Nous sommes en arrière de trois ans sur les autres mines et nos demandes vont le refléter au point de vue salaire et conditions de travail".

Pour l'instant, le syndicat ne peut préciser les demandes qu'il déposera auprès des autorités de Mines Seleine, une entreprise propriété de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM). "Nous sommes à préparer un projet pour la convention se terminant le 30 juin", a informé M. Romain Marin, représentant syndical pour les métallos de la Gaspésie et des îles de la Madeleine.

Confiance

Les premières étapes de négociations sont déjà esquissées. Selon M. Richard, une première rencontre aura lieu le 27 avril avec les autorités de la compagnie; le 4 mai, le bureau de direction du syndicat se réunira avec ses membres; le 10 mai, la présentation des demandes devrait avoir lieu. Si rien ne va, les travailleurs madelinots auront acquis le droit de grève le 6 juillet.

Les deux hommes ont affiché de l'optimisme à l'approche des négociations pour une seconde convention collective. Il faut dire que l'extraction du sel, avec ses marchés assurés à très long terme et ses réserves bonnes pour des dizaines d'années, offre de bien meilleures perspectives d'emplois

que les secteurs miniers du fer et du cuivre.

"La situation est moins "mauvaise", a entamé M. Marin. De fait, la demande en sel est bonne. Nous négocierons comme à l'habitude. Mais, a-t-il reconnu, c'est sûr que nous sommes mieux placés (pour négocier) quand une mine ouvre ses portes que lorsqu'elle les ferme."

Le président du syndicat madelinot, M. Richard, a conclu: "Certainement que nous nous sentons en position de force. C'est pour cela que nous sommes pas mal confiants. C'est la première négociation déterminante. L'autre (un contrat de trois ans) avait été négocié alors que nous comptions une vingtaine de membres", a expliqué M. Richard.

en bref

A Natashquan

VICTORIAVILLE — L'entreprise Lemay Constructio Ltée, de Victoriaville, dans la région des Bois-Francis, a obtenu du gouvernement fédéral un contrat au montant de \$2.3 millions, pour la réfection du quai de Natashquan, sur la Côte-Nord.

Animation

RIMOUSKI — C'est sous le thème "L'animation en question" que se déroulera à l'université du Québec à Rimouski, les 21, 22 et 23 avril, un colloque d'envergure québécoise sur l'animation.

Ce colloque se veut une réflexion sur l'animation au Québec et sur la formation à l'animation autant sur le plan pratique que théorique.

On se souviendra de l'importance qui était accordée à l'animation dans les années 1960, pour stimuler la participation des gens au développement de régions entières et plus particulièrement de l'Est du Québec. Aujourd'hui, l'animation a peut-être un rôle plus modeste mais son action se fait néanmoins sentir dans plusieurs domaines, comme l'éducation, la santé, la vie culturelle, le syndicalisme, la vie politique, etc. L'équipe des professeurs du certificat en animation de l'UQAR a donc voulu organiser ce colloque pour faire le point sur l'animation. Toutes les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à ce colloque.

Repris

NEW CARLISLE — Les deux prisonniers qui se sont évadés du centre de détention de New Carlisle, en fin de semaine, et qui ont été repris peu après, devront faire face à plusieurs accusations. Michel Méthot, âgé de 20 ans, de Grande-Rivière, et Laurent Gough, âgé de 21 ans, de New Richmond, sont soupçonnés d'avoir volé un camion, d'avoir causé un accident et de s'être enfui, ainsi que d'introduction par effraction dans un hangar, en plus de s'être évadés.

Après avoir arraché des tuiles en plastique et le cadre d'une fenêtre, les deux jeunes gens ont sauté du deuxième étage de la prison et ils ont enjambé le mur pour filer. Ils auraient parcouru

environ un mille avec le camion volé qu'ils ont dû abandonner.

Par la suite, l'un d'eux a sonné à une maison dans l'intention de téléphoner à un parent, mais la maison en question était celle du juge Roch Roy devant qui il avait comparu et qui l'a reconnu.

Prévenus aussitôt, les agents de la Sûreté du Québec sont accourus et ils n'ont eu qu'à cueillir les deux évadés qui, en tenue d'intérieur, avaient eu froid. St-Laurent avait encore 23 mois à purger tandis que Méthot en avait pour deux semaines seulement.

Aveux

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

— Le trio qui a été surpris à cambrioler le magasin Coop, à Sainte-Anne-des-Monts, mercredi soir dernier, a avoué sa culpabilité devant le juge André Desjardins et la sentence a été reportée à demain au palais de justice de cette ville du Bas-du-Fleuve. Gaston St-Laurent et Marcel Brisebois, tous deux âgés de 19 ans, et Francis Soucy, âgé de 20 ans, tous trois de Saint-Joachim-de-Tourelle, sont accusés de complot, d'introduction par effraction et de méfaits. Les deux premiers sont de plus accusés d'avoir brisé les conditions de leur libération temporaire. Les trois jeunes gens venaient d'entrer dans le magasin lorsque des agents du poste de la Sûreté du Québec de Sainte-Anne-des-Monts sont arrivés sur place. St-Laurent a été pris dans le magasin et les deux autres, à l'extérieur.

Condamné

RIVIÈRE-DU-LOUP — Une sentence de deux ans moins un jour de prison a été imposée à Yves Pelletier, âgé de 18 ans, de Rivière-du-Loup. Elle a été prononcée au palais de justice de cette ville par le juge Jean-Paul Bérubé. Me André Rompré était procureur de la Couronne. Pelletier en était à sa première sentence devant la cour des sessions de la paix. Il avait avoué sa culpabilité au vol avec effraction de \$30,000 dans une maison de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, le 25 mars dernier, et d'avoir également participé à six autres vols dans la ville de Rivière-du-Loup.

CIEU-MF a son toit à Carleton

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — La radio communautaire La bonne aventure a maintenant son toit à Carleton, dans la rue des Chaleurs, et elle se dirige vers une mise en ondes à l'automne 1983 telle que prévue.

Hier, les responsables de la radio, dont les lettres d'appellation sont CIEU-MF, ont signé en conférence de presse la promesse d'achat du bâtiment qui abritera leurs locaux, a rapporté M. Pierre Provost, vice-président du groupe "Diffusion communautaire baie des Chaleurs" et intervenant impliqué dans le projet depuis ses débuts.

Situé sur les "caps de Maria", la bâtisse sera achetée pour environ \$51,000 et elle a été choisie à la suite d'une étude portant sur une dizaine de possibilités, notamment l'offre de louer pour une somme symbolique le troisième étage de l'édifice abritant l'hôtel de ville de Carleton.

Cette dernière hypothèse présentait un sérieux inconvénient, a souligné M. Provost. "A cause de contraintes de poids, nous aurions dû renforcer les structures de l'édifice". Une dépense trop coûteuse et peu pratique, a-t-il continué. "Nous devenons propriétaire (par l'achat), d'un bien qui peut nous servir pour emprunter en cas de

besoin", a dit en substance le vice-président.

Diffusion à l'automne

L'achat n'entraînera pas un dépassement des coûts d'installation, a avancé M. Provost. "Nous avions prévu \$75,000 à cet effet. Il demeure environ \$24,000 à investir pour l'aménagement des locaux".

La radio communautaire maintient donc le cap vers une diffusion en septembre et octobre sur tout le territoire du comté de Bonaventure. Selon le porte-parole:

- l'aménagement des locaux débutera en mai;
- tous les équipements de diffusion sont sur le point d'être achetés et les "négociations pour leur installation sont à se finaliser";

• de sept postes permanents qui seront créés, celui de coordonnateur est déjà comblé. Le poste de secrétaire fait l'objet d'un concours public et il sera attribué bientôt. Le concours pour choisir le responsable de la programmation "est sur le point d'être ouvert".

En septembre, CIEU-MF s'est vu attribuer la plus importante subvention jamais accordée par le Programme québécois d'aide aux médias communautaires (PAMEC), soit \$300,000 pour l'infrastructure nécessaire à la radio. En contrepartie, cette dernière devait recueillir quelque \$50,000 du milieu. "Avec notre part, a conclu M. Provost, nous achetons la bâtisse et nous mettons les subventions sur l'achat de l'équipement".

Blâme à CHRМ-Matane

MATANE — Le Conseil de presse a donné raison à M. Bernard Courte, dans une plainte contre la station radiophonique CHRМ de Matane, concernant un sketch sur l'homosexualité qui a été diffusé à trois reprises, le 27 octobre dernier.

Le plaignant estimait que cette émission ridiculisait la communauté gaie par ses stéréotypes, préjugés et commentaires d'un caractère haineux et portait atteinte à la vie

privée de deux personnalités de Matane, trop facilement identifiables, selon lui, par les noms donnés aux protagonistes du sketch en question.

L'émission en question n'était qu'une d'humour n'ayant d'autre but que de divertir les auditeurs de CHRМ, selon la station radiophonique, qui a trouvé regrettable que certaines personnes s'y soient senties visées.

Entrain
CENTRE MEDICO-SPORTIF

physiothérapie
générale et sportive

Consultations médicales

N'attendez pas les complications, ayez des soins adéquats, rendez-vous sans délais.

c'est votre santé! Place Belle-Cour 658-7888

VITE! FONCEZ CHEZ TRANS-CANADA!

Ce sont les 6 jours adidas

Du lundi 18 au samedi 23 avril*, c'est le temps de passer à l'action!

Le fameux modèle ROM est au bas prix incroyable de

21,99\$

Un rabais de 8\$ sur notre prix courant!

Faites vite!
6 jours seulement,
du 18 au 23 avril* dans les 85
magasins Trans-Canada du Québec

Tous les souliers Adidas en magasin sont aussi en solde! Entre autres...

Modèle	No	Confection	Prix "6 jours"	Rabais de...
SUMMIT (hommes, 6 à 11)	6160	NYLON BLEU	21,99\$	5\$
NANCY (dames, 6 à 9)	6650	NYLON BLEU	21,99\$	5\$
TOBACCO	6106	SUÈDE BRUN	29,99\$	7\$
TOBACCO (hommes, 6 à 11)	6161	SUÈDE BLEU	29,99\$	7\$

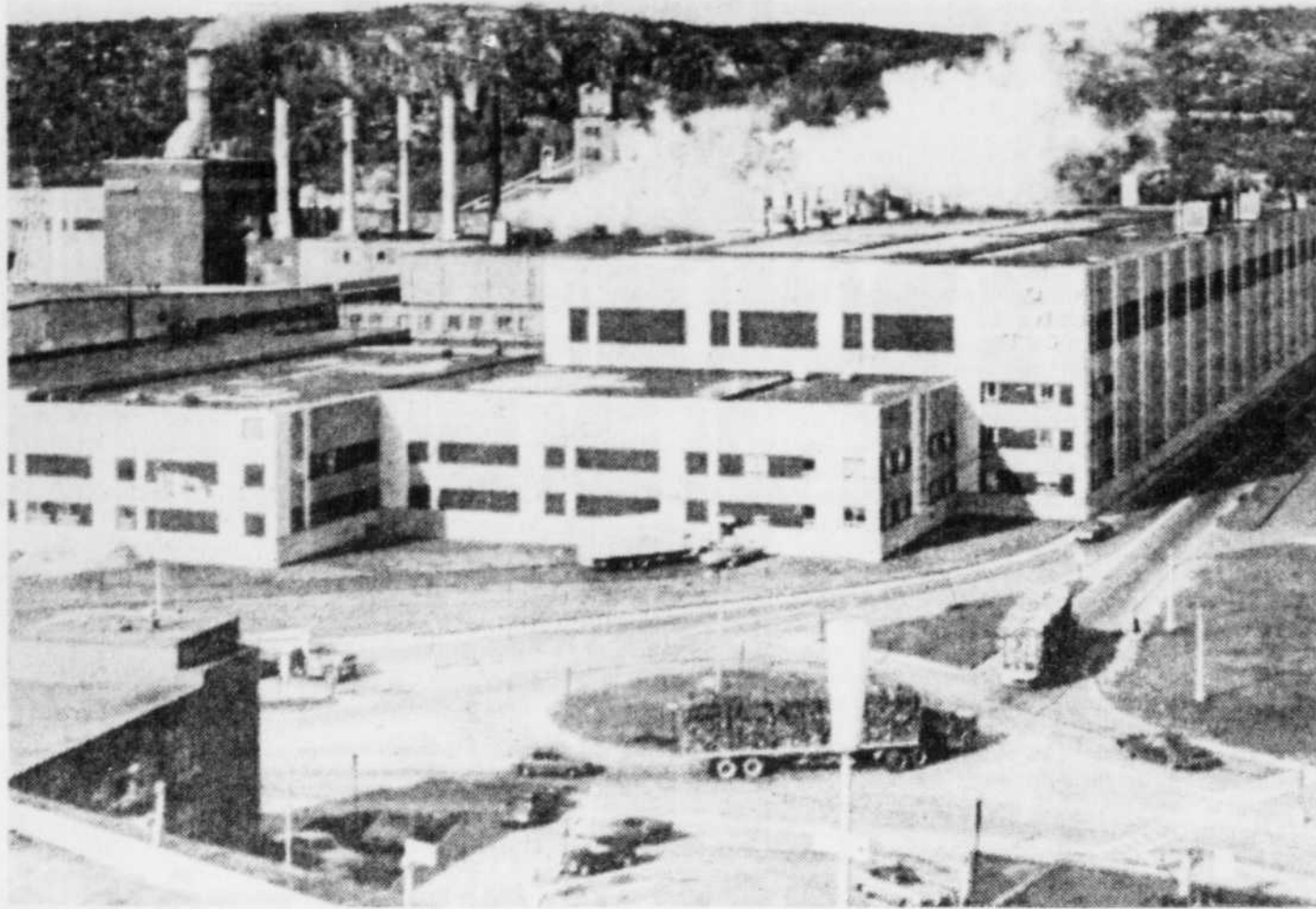
(No 6143/6243, pointures 3.5 à 11)

*ou jusqu'à épuisement des stocks.



TRANS-CANADA
SAIT TOUJOURS CHAUSSER CHACUN

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



La QNS a adopté une série de mesures draconiennes pour réduire les coûts de production, en raison de la conjoncture actuellement défavorable.

Retarder la hausse de salaires La papeterie QNS attend la réponse du syndicat

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Les compagnies de papier QNS et Ontario Paper, toutes deux filiales à part entière du Chicago Tribune, attendent encore une réponse du Syndicat canadien des travailleurs du papier à l'offre de reporter de six mois l'augmentation de salaires de 10 pour 100 applicable à compter du mois prochain. Jusqu'à présent, la seule réaction syndicale à l'offre patronale a été plutôt "froide" et mitigée.

Rappelons les faits. En raison de la conjoncture défavorable qui règne dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada, c'est-à-dire baisse de la production conjuguée à une première baisse du prix du papier journal depuis 35 ans, la papeterie QNS et la maison mère Ontario Paper ont adopté une série de mesures draconiennes destinées à réduire les coûts de production dont 44 pour 100 sont accaparés par les seuls salaires, et avantages sociaux des employés.

En 1982, lors du renouvellement des conventions collectives de travail, étaient négociées des augmentations salariales de 12 pour 100 en mai 1982 et de 10 pour 100 en mai 1983. C'est pourquoi la direction de l'entreprise a proposé, après avoir adopté une série de mesures dont le gel du salaire des cadres, de reporter de six mois l'augmentation de sa-

laire de 10 pour 100 prévue le mois prochain pour les employés syndiqués. Autant à Baie-Comeau qu'à Thorold, en Ontario, la direction de l'entreprise attend une réponse à son offre.

Il y a quelques jours, devant les membres des Chambres de commerce de Baie-Comeau et de Hauterive, le président des deux papeteries, M. John Houghton, expliquait en ces termes la conjoncture qui prévaut dans les pâtes et papiers:

"Pour nous, l'impact d'un changement économique, que ce soit à la hausse ou à la baisse, arrive six à huit mois plus tard. Nous serons donc rendus en 1984 avant que notre

industrie ressente un changement important. L'année 1982 a été mauvaise, 1983 sera pareille et 1984 sera un peu meilleure. Le changement s'effectuera lentement... Dans le monde, il y a encore un excès de capacité de deux millions de tonnes de papier et la compétition pour les marchés est donc très forte."

Des autres informations qu'il donnait, il mentionnait que le taux d'exploitation des papeteries de l'Est du Canada atteindra 83 pour 100 cette année contre 81 pour 100 l'année dernière: "C'est encore très loin du 90 à 95 pour 100 que nous avons connu ces dernières années." Et si

des interruptions de production sont encore à prévoir dans certaines usines cette année, a mentionné M. John Houghton, la QNS espère n'en prévoir aucune.

Cette année, la QNS et l'Ontario Paper expédieront 630,000 tonnes de papier dont 55 pour 100 seront destinés aux journaux du groupe Chicago Tribune dont le New York Daily News qui est sur la bonne voie

de la rentabilité après un redressement draconien de ses activités, mentionnait encore M. John Houghton. La QNS toute seule expédiera, elle, 400,000 tonnes de papier dont 140,000 pour New York et 160,000 tonnes ailleurs aux États-Unis. Enfin, 80,000 tonnes seront expédiées en Égypte, en Inde, en France, en Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Région du Transcontinental

Le chômage a monté de 20 p.c. en un an

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — L'économie de la région du Transcontinental demeure dépendante des industries saisonnières, principalement celle du bois, et la situation ne semble pas devoir changer, estime l'ex-directrice générale de la Coopérative d'aménagement des ressources du Transcontinental (CART), Mme Huguette Bastille.

Mme Bastille, aujourd'hui coordonnatrice de l'extension main-d'oeuvre "Trans-Action", signale que sur une population totale approximative de 9,000 personnes, plus de 2,000 sont inscrites en 1983 au centre de main-d'oeuvre, contre 1,660 en 1982, soit plus de 20 pour 100 d'augmentation en un an.

La région du "Transcontinental" comprend tout le secteur ouest du Témiscouata, une dizaine de municipalités, et a été ainsi baptisée du nom du tronçon de chemin de fer qui la traverse.

Peu de changement

Un relevé effectué par Trans-Action auprès des municipalités indique que peu de nouveaux projets sont présentement en marche en ce qui concerne la création d'emplois. Mise à part la réouverture éventuelle de la scierie Gérard L. Ouellet, à Rivière-Bleue, aucune municipalité n'a indiqué avoir connaissance d'implantations prochaines d'entreprises.

"Le problème, c'est que l'activité économique repose sur l'emploi saisonnier ou temporaire, avance Mme Bastille. Avec la crise, la structure industrielle n'a pas beaucoup évolué, il nous fallait tout notre change pour seulement conserver ce qu'on avait. Tous les efforts étaient concentrés sur la consolidation.

"La forêt a toujours représenté une bonne partie de l'économie mais ce n'est pas une in-

dustrie éternelle et présentement elle est plus en régression qu'en expansion."

Les chiffres confirment ses propos. Un relevé datant de l'automne 1982 dénombre, sur 1,658 inscriptions au centre de main-d'oeuvre, 246 travailleurs (et une travailleuse) forestiers et 335 travailleurs du bâtiment.

Avenir

Pour tenter de diversifier les industries, la CART a mis sur pied un projet d'aspergerie dont la première récolte devrait avoir lieu cette année. La coopérative espère, par cet exemple, susciter d'autres projets dans l'agro-alimentaire. L'exemple n'est toutefois pas idéal puisque avant de produire, une aspergerie doit attendre sa troisième année, ce qui entraîne des coûts élevés. Par ailleurs, reconnaît Mme Bastille, la saison estivale est plutôt courte, ce qui réduit la capacité d'une telle production.

"Notre situation géographique rend difficile l'implantation de grosses industries qui génèrent un développement rapide et nous devons plutôt miser sur la PME. Les idées de projet ne manquent pas, conclut-elle, mais les moyens financiers, eux, ne sont pas toujours là."

Un amour tenace

LA MALBAIE — Pour la seconde fois depuis janvier, un individu a été amené, hier, au palais de justice de La Malbaie, pour être accusé de voies de fait sur deux personnes, soit son ex-amie et son nouvel amoureux. Il a été libéré sous cautionnement, mais le juge Drouin lui a imposé formellement de ne communiquer d'aucune façon avec les plaignants. En janvier, le prévenu avait écopé d'une amende pour voies de fait sur son ex-amie dont il ne peut arracher le souvenir de sa mémoire.

Présent Québec demain
jeudi 16h45

Occupation: danseuse nue

avec Pierre Trottier

à la radio **CB 980**

CÔTÉ QUALITÉ CÔTÉ VARIÉTÉ CÔTÉ SANTÉ

OUVERT TOUS LES DIMANCHES À NOS 3 MAGASINS

AU POTAGER CÔTÉ

c'est l'été toute l'année!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

RAISIN (rouge)
EMPEREUR du Chili
1⁵² kg
.69 lb

OIGNONS
de l'Ontario
Cat. Canada No 1
2²⁷ kg
ou 5 lb **.59** le pqt

MANGUES
de Haïti
Gr. 32
ch. **.89**

PAMPLEMOUSSES SUCRES
de Floride
Blancs ou roses
Gr. 12
ch. **.33**

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 20 au 26 avril inclusivement.

HALLES DE STE-FOY 2500, Quatre-Bourgeois coin Du Vallon 659-6666	ANCIENNE-LORETTE 4216, boul. Hamel ouest 871-1717	NEUVILLE 356, route 138 876-2066
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de

- PROVIGO
- WOOLCO
- MCINTYRE

INSÉRÉS DANS CETTE ÉDITION

Sunbeam

OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT EN SPECIAL POUR 3 JOURS SEULEMENT les 21, 22, 23 avril

BBQ AU PROPANE

seulement **258\$**

Pour aussi peu que **29⁹⁵** de plus, vous obtiendrez

TOUT CECI:

- réservoir 20 lb
- rôtisserie électrique
- tablette latérale supplémentaire
- mitaine BBQ
- housse protectrice

SUR ACHAT D'UN SUN-1B

675, rue des Rocailles
627-5042

POINT DE VENTE DU FABRICANT

Sunbeam

Sûreté du Québec
Ministère des Transports

Sunbeam

ouest boul. de la Capitale

QUÉBEC RÉGIONAL

A Saint-Georges-Ouest

Dépérissement d'érablière: sujet d'une réunion d'étude

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Dès cette semaine, les propriétaires de boisés de la Beauce se réuniront afin de prendre connaissance des causes probables menant au dépérissement de leur érablière et de certaines recommandations qui leur seront faites par des agents de recherches sur les choses à faire ou à éviter en 1983 pour ne pas aggraver le problème actuel.

Cette rencontre d'information organisée par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce en

collaboration avec le Syndicat des acériculteurs de la Beauce se tiendra, vendredi prochain à compter de 13h, à la salle paroissiale de Saint-Georges-Ouest, en Beauce.

Rappelons que l'étude de ce dossier du dépérissement des érablières a été réalisée par cinq membres du groupe de recherches qui a été mis sur pied à l'automne 1982 par le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources.

Il s'agit de Mme Lise Robitaille, sylvicultrice, de M. Gaston Allard, agronome, de M. Michel Dessurault,

pathologiste forestier, de M. Clément Bordeleau, entomologiste forestier, et Marcien Roberge chargé de recherches au Centre forestier des Laurentides.

D'ailleurs, les cinq membres de ce groupe de recherches assisteront à cette rencontre d'information en tant que conférenciers invités et après chaque exposé on a prévu une période de questions afin que les participants puissent demander tout renseignement supplémentaire.

Les sujets à l'ordre du jour sont: mise en situation, distribution

du phénomène et observations générales, une vue globale du phénomène, le dépérissement des érables, l'impact de la livrée des forêts sur le phénomène du dépérissement des érables, puis écologie, sol et aménagement de l'érablière.

En raison de l'importance des sujets traités lors de cette rencontre d'information, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce et celui des acériculteurs de la même région invitent tous les propriétaires de boisés à assister à cette rencontre prévue pour vendredi.

en bref

Bilan

THETFORD-MINES — La coop funéraire de la région de l'Amiante convie ses 450 membres à la réunion annuelle de l'organisme qui aura lieu dimanche à 19h30 en la salle communautaire de la Caisse populaire Notre-Dame de Thetford. Les administrateurs déposeront le bilan de la dernière année d'exploitation au cours de laquelle un premier salon funéraire fut inauguré à Thetford.

Asbestos-chômeurs

THETFORD-MINES (PC) — Le comité des chômeurs de la ville de Thetford, et le syndicat CSN de la mine Asbestos ont pressé le gouvernement du Québec, mardi, de prendre ses responsabilités dans le dossier de l'amiante.

Le comité des chômeurs et le syndicat ont uébec de prendre les mesures qui s'imposent pour remettre les mines nationalisées en état de répondre à la demande lorsque viendra la reprise du marché mondial dans deux ou trois ans.

Selon le président du syndicat, M. Clément Bélanger, la compagnie minière doit procéder immédiatement à l'élimination du mort-terrain, ce qui créerait 180 emplois pour une période de trois ans, en plus de placer la société dans une meilleure position lors de la reprise.

Bénévolat en centre d'accueil

SAINTE-CLAIRE — Un colloque régional pour les bénévoles en centre d'accueil se tiendra au parc municipal des loisirs de Sainte-Claire de Bellechasse, le jeudi 28 avril, entre 8h30 et 16h30. Ce colloque aura pour thème "Le bénévolat et la personne âgée en centre d'accueil" et les centres d'accueil qui y participeront sont ceux de Sainte-Claire, Saint-Anselme, Sainte-Hénédiène, Saint-Gervais et Saint-Fabien-de-Panet. Les sujets traités aux ateliers de ce colloque porteront sur le bénévolat et ses expériences, le bénévolat et ses besoins puis l'importance du bénévolat. Il y aura également des conférences et cette journée du 28 avril se tiendra sous la présidence de M. Yvan Deblois, directeur général de la Villa Prévost de Sainte-Claire.

Recherche en forêt privée

SAINTE-AURELIE — La compagnie RESAM Inc., dont le siège social se situe à Sainte-Aurèle de Beauce-Sud et qui est composée de plusieurs groupements forestiers répartis à travers le Québec, vient d'obtenir une subvention de \$7,100 du gouvernement fédéral pour la création de deux nouveaux emplois dans le secteur forestier en rapport avec le projet "Synthèse des connaissances actuelles sur le reboisement en forêt privée". La réalisation du projet a été confiée au Groupement forestier et agricole de Beauce-Sud et la recherche sur le reboisement en forêt privée, telle que préconisée par RESAM Inc. portera sur les sujets suivants: préparation de terrain, entretien et contrôle de la végétation puis la plantation proprement dite. Au terme de leurs recherches, a-t-on appris, les travailleurs devront produire un rapport synthèse où ils tenteront d'établir un modèle susceptible de répondre aux besoins du secteur forestier.

Enquête

SAINTE-CROIX — L'incendie d'une maison à Sainte-Croix de Lotbinière fait l'objet d'une enquête de la part de la brigade du crime contre la propriété, section incendies, de la SQ à Québec. Le bâtiment inhabité qui était administré par la Curatelle publique était évalué à quelque \$10,000. La cause du feu semble suspecte.

Condamné

RIVIERE-DU-LOUP — Une sentence de deux ans moins un jour de prison a été imposée à Yves Pelletier, âgé de 18 ans, de Rivière-du-Loup. Elle a été prononcée au palais de justice de cette ville par le juge Jean-Paul Bérubé. Me André Rompré était procureur de la Couronne. Pelletier en était à sa première sentence devant la cour des sessions de la paix. Il avait avoué sa culpabilité au vol avec effraction de \$30,000 dans une maison de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, le 25 mars dernier, et d'avoir également participé à six autres vols dans la ville de Rivière-du-Loup.

La ville de Lévis prête à négocier avec ses policiers

par Gilles PÉPIN

LEVIS — Le conseil de la ville de Lévis ne voit pas encore le bout du tunnel, en ce qui concerne le lock-out des 34 cols blancs, qui en est à sa treizième semaine, et il s'apprête quand même à négocier avec les policiers-pompiers municipaux, dont le contrat de travail est expiré depuis le 31 décembre.

Le comité patronal

de négociation, qui a été constitué lundi soir, est formé du maire Vincent Chagnon, de l'agent de personnel Louis-Marie Frenette, de la greffière Elizabeth Renaud et du directeur du service de police François Magier.

Le syndicat des policiers-pompiers de Lévis a déposé sa demande la semaine dernière. C'est tout ce qui a été dévoilé, jusqu'à maintenant.

Ce qui n'empêche pas de nombreux observateurs d'entrevoir des négociations difficiles.

Les élus municipaux, qui sont aux prises avec des compressions budgétaires et qui ne s'entendent déjà pas avec les cols blancs en ce qui concerne notamment les salaires et la sécurité d'emploi, ont déclaré à qui voulait les entendre, dans les mois passés, que les

policiers avaient déjà bénéficié largement d'augmentations.

Le précédent contrat de travail des policiers de Lévis, comme c'était devenu la coutume, depuis bon nombre d'années, a été décidé par un conseil d'arbitrage. Et le conseil municipal n'a pas encore "digéré" l'augmentation de 25

pour 100 qu'il s'est vu contraint de payer: 16 pour 100, pour 1981, et 9 pour 100, en 1982, plus un ajustement basé sur l'indice d'augmentation du coût de la vie.

Le conseil municipal de Lévis se fait la main aux négociations. Il n'a pas le choix: le syndicat des cols blancs verra son contrat ar-

river à échéance le 31 décembre.

Les négociations sont actuellement rompues avec les cols blancs, mais elles débouleraient rapidement, selon le maire Chagnon, si ces syndicats abandonnaient leur exigence d'une sécurité d'emploi absolue...

Pressions pour faire démarrer le projet SAL à Thetford-Mines

THETFORD-MINES (PC) — Encore une fois, ce sont les travailleurs qui font les frais de l'éternelle chicane fédérale-provinciale alors que tout le monde se renvoie la balle dans le cas du projet de développement minier de la Société Asbestos Ltée (SAL).

Voilà ce qu'ont déploré, mardi, le président du syndicat CSN des employés de la SAL et le président du comité des chômeurs de la SAL, MM. Clément Bélanger et Dany Lessard, à l'occasion d'une conférence de presse, dans le but de faire

état de la situation "catastrophique" qui sévit dans la région de Thetford-Mines.

Les deux porte-parole se demandent ce qu'attendent les politiciens pour s'entendre sur le projet de la SAL dont dépend la survie de toute une région.

Les deux groupes entendent plutôt continuer à faire pression sur Québec comme sur Ottawa pour défendre les intérêts des travailleurs, soit la création d'emplois stables dans des conditions acceptables.

Entrain

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

physiothérapie
générale et sportive

Consultations médicales

N'attendez pas les complications, ayez des soins adéquats, rendez-vous sans délais.

c'est votre santé! Place Belle-Cour 658-7888

VITE! FONCEZ CHEZ TRANS-CANADA!

Ce sont les 6 jours adidas®

Du lundi 18 au samedi 23 avril*, c'est le temps de passer à l'action!

Le fameux modèle ROM est au bas prix incroyable de

21,99\$

Un rabais de 8\$ sur notre prix courant!

Faites vite!
6 jours seulement,
du 18 au 23 avril* dans les 85
magasins Trans-Canada du Québec

Tous les souliers Adidas en magasin sont aussi en solde! Entre autres...

Modèle	No	Confection	Prix "6 jours"	Rabais de...
SUMMIT (hommes, 6 à 11)	6160	NYLON BLEU	21,99\$	5\$
NANCY (dames, 6 à 9)	6650	NYLON BLEU	21,99\$	5\$
TOBACCO	6106	SUÈDE BRUN	29,99\$	7\$
TOBACCO (hommes, 6 à 11)	6161	SUÈDE BLEU	29,99\$	7\$

(No 6143/6243, pointures 3.5 à 11)

*ou jusqu'à épuisement des stocks.



TRANS-CANADA
SAIT TOUJOURS CHAUSSER CHACUN

QUÉBEC RÉGIONAL



Musée et Centre d'interprétation de la Haute-Beauce.



M. Pierre Mayrand, président

Région du Transcontinental Le chômage a monté de 20 p.c. en un an

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — L'économie de la région du Transcontinental demeure dépendante des industries saisonnières, principalement celle du bois, et la situation ne semble pas devoir changer, estime l'ex-directrice générale de la Coopérative d'aménagement des ressources du Transcontinental (CART), Mme Huguette Bastille.

Mme Bastille, aujourd'hui coordonnatrice de l'extension main-d'oeuvre "Trans-Action", signale que sur une population totale approximative de 9.000 personnes, plus de 2.000 sont inscrites en 1983 au centre de main-d'oeuvre, contre 1.660 en 1982, soit plus de 20 pour 100 d'augmentation en un an.

La région du "Transcontinental" comprend tout le secteur ouest du Témiscouata, une dizaine de municipalités, et a été ainsi baptisée du nom du tronçon de chemin de fer qui la traverse.

Peu de changement

Un relevé effectué par Trans-Action auprès des municipalités indique que peu de nouveaux projets sont présentement en marche en ce qui concerne la création d'emplois. Mise à part la réouverture éventuelle de la scierie Gérard L. Ouellet, à Rivière-Bleue, aucune municipalité n'a indiqué avoir connaissance d'implantations prochaines d'entreprises.

"Le problème, c'est que l'activité économique repose sur l'emploi saisonnier ou temporaire, avance Mme Bastille. Avec la crise, la structure industrielle n'a pas beaucoup évolué, il nous fallait tout notre change pour seulement conserver ce qu'on avait. Tous les efforts étaient concentrés sur la consolidation.

"La forêt a toujours représenté une bonne partie de l'économie mais ce n'est pas une industrie éternelle et présentement elle est plus en régression qu'en expansion."

Les chiffres confirment ses propos. Un relevé datant de l'automne 1982 dénombre, sur 1.658 inscriptions au centre de main-d'oeuvre, 246 travailleurs (et une travailleuse) forestiers et 335 travailleurs du bâtiment.

Avenir

Pour tenter de diversifier les industries, la CART a mis sur pied un projet d'aspergeraie dont la première récolte devrait avoir lieu cette année. La coopérative espère, par cet exemple, susciter d'autres projets dans l'agro-alimentaire. L'exemple n'est toutefois pas idéal puisque avant de produire, une aspergeraie doit attendre sa troisième année, ce qui entraîne des coûts élevés. Par ailleurs, reconnaît Mme Bastille, la saison estivale est plutôt courte, ce qui réduit la capacité d'une telle production.

"Notre situation géographique rend difficile l'implantation de grosses industries qui génèrent un développement rapide et nous devons plutôt miser sur la PME. Les idées de projet ne manquent pas, conclut-elle, mais les moyens financiers, eux, ne sont pas toujours là."

L'eau se retire

La rivière Chaudière s'est retirée considérablement, hier, et c'est ainsi que la route 276, du côté ouest de la rivière, a pu être ouverte à la circulation. Les terrains bas sont encore inondés, mais la crue devrait se résorber graduellement, à moins que des pluies diluviennes ne s'en mêlent.

Ecomusée de la Haute-Beauce Les quatre zones sont désormais représentées

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-EVARISTE — En 1983, le Festival des foins de Saint-Evariste, de même que le paiement de la dernière partie de la dette envers M. Napoléon Bolduc (ancien propriétaire d'un musée), devront demeurer une priorité dans les sources de revenus du Musée et Centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce.

De plus, la nouvelle administration, sous la présidence de M. Pierre Mayrand, aura à relever des défis de taille tels que: consolidation de l'équipement central et de l'écomusée, financement, engagement d'un permanent, intégration au projet d'un système-réseau des musées de la Beauce, et création de nouveaux équipements sur le territoire.

Ces décisions ont été prises par une trentaine de membres venus des quatre coins de l'écomusée de la Haute-Beauce, à l'assemblée générale annuelle du Musée et Centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce, tenue à Saint-Evariste.

Selon M. Pierre Mayrand, cette réunion revêtait une importance particulière en raison des enjeux qu'elle soulevait: augmentation du nombre des administrateurs pour y admettre les représentants des quatre zones de l'écomusée désignés par le Regroupement des villages associés, projet d'adoption officielle de l'appellation "ECOMUSÉE", et remplacement de cinq administrateurs sortants.

On profita également de l'occasion pour remettre des prix aux deux meilleurs groupes associés 1982 en l'occurrence à Lac-Drolet pour la réalisation de son exhibit "Au pied du morne" et à Saint-Victor pour la réalisation de l'exposition "Village sommet".

La remise de plaques à ces deux groupes associés de l'Ecomusée de la Haute-Beauce a été faite par Mme Blandine Bureau, présidente du regroupement.

M. Pierre Mayrand souligna de plus les contributions non moins excellentes

des autres groupes associés qui ont participé à l'opération "Haute-Beauce créatrice" et dont la renommée s'étend à tout le Québec, leur ayant valu le Prix du Mérite de l'Association des musées canadiens (1982).

Il s'agit des groupes associés de Sainte-Clothilde, Saint-Ephrem, Saint-Benoît, Saint-Honoré de Shenley, Saint-Hilaire de Dorset, Courcelles, Saint-Sébastien, Lambton et Saint-Romain.

Nouvelle équipe

En plus de M. Pierre Mayrand, l'exécutif du Musée et Centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce est formé comme suit: Henri-Georges Veilleux, 1er vice-président; Monique Pomerleau, 2e vice-présidente; Jean-Guy Paquet, secrétaire; et Luc Lafontaine, trésorier.

Les autres membres de ce conseil d'administration sont: Gaston Bernard, Blandine Bureau, Léopold Lessard, Camille Martin, Raynald Lessard et Jacinthe Roy.

Hold-up à Saint-Jean-Port-Joli

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — La pharmacie Dallaire et Arsenault, à Saint-Jean-Port-Joli, a été dévalisée, hier soir, par un individu qui était armé d'un couteau et qui portait un bas-nylon sur la tête.

maine. Mercredi dernier, la Caisse populaire de Saint-Roch-des-Aulnais avait été dépouillée d'une somme de \$4.000 par un individu qui portait une tuque et qui était

armé d'un couteau. Le voleur avait pris la fuite dans une auto volée à La Pocatière qui a été trouvée sur le viaduc de la route 20, vers Sainte-Louise. Il n'a pas encore été arrêté.



MEMBRE DE L'APCHO

Le vol qualifié s'est déroulé vers 19h30. L'opération 100 a été déclenchée, mais aucun suspect n'avait été arrêté en fin de soirée.

La Sûreté du Québec précise que le voleur aurait raflé entre \$600 à \$700 et qu'il avait filé à toutes jambes. Il est possible qu'un véhicule l'attendait non loin de là.

Le voleur mesurait cinq pieds et quatre pouces ou cinq pieds et six pouces. Il pourrait peser 120 livres. Il avait les cheveux longs et il portait un jean délavé.

C'est le second hold-up à se produire dans cette région de Montmagny depuis une se-

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de

- PROVIGO
- WOOLCO
- MCINTYRE

INSÉRÉS DANS CETTE ÉDITION

AU POTAGER COTE
COTE QUALITE
COTE VARIETE
COTE SANTE
DIVER TOUS LES DIMANCHES A NOS 3 MAGASINS

c'est l'été toute l'année!
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

 RAISIN (rouge) EMPEREUR du Chili 1 ⁵² kg 1 ⁶⁹ lb	 OIGNONS de l'Ontario Cat. Canada No 1 2 ²⁷ kg ou 5 lb 59 le pqt	 MANGUES de Haïti Gr. 32 ch. 89	 PAMPLEMOUSSES SUCRES de Floride Blancs ou roses Gr. 12 ch. 33
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 20 au 26 avril inclusivement.

HALLES DE STE-FOY 2500, Quatre-Bourgeois coin Du Vallon 659-6666	ANCIENNE-LORETTE 4216, boul. Hamel ouest 871-1717	NEUVILLE 356, route 138 876-2066
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

Présent Québec demain **jeudi 16h45**

Occupation: danseuse nue avec Pierre Trottier

à la radio **CB 980**

Sunbeam

OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT
EN SPECIAL POUR 3 JOURS SEULEMENT
les 21, 22, 23 avril

BBQ AU PROPANE
seulement **258\$**

SUN-1B
Grandeur idéale pour famille

Pour aussi peu que 29⁹⁵
de plus, vous obtiendrez **TOUT CECI:**

- réservoir 20 lb
- rôtisserie électrique
- tablette latérale supplémentaire
- mitaine BBQ
- housse protectrice

SUR ACHAT D'UN SUN-1B

675, rue des Rocailles
627-5042

POINT DE VENTE DU FABRICANT
Sunbeam

Sûreté du Québec
Ministère des Transports
C.T.C.U.G.
Sunbeam
boul. de la Capitale

RI-11.111

LE SOLEIL

FRANÇOISE PELLETIER
692-0949 — 659-2979

COURTAC



QUÉBEC, MERCREDI 20 AVRIL 1983
87e année, no 96 128 pages 11 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c



Le prix Robert-Cliche à Louise Leblanc

page E-6



Le match devant opposer les Expos et les Cards de St. Louis hier a été remis à cause... de la neige. Mais Chris Speier n'a pas été pris au dépourvu. Les deux mêmes équipes doivent s'affronter cet après-midi.

page D-5



Lalonde soulage les entreprises

par Denis ANGERS

envoyé spécial du Soleil

OTTAWA — Le ministre des Finances Marc Lalonde a tenu parole. Lui qui, au cours des derniers mois, a dit et redit que la reprise économique passerait par le secteur privé vient de donner aux entrepreneurs canadiens de puissants moyens pour stimuler les investissements. Et ainsi contribuer à la lutte au chômage.

"Mon premier souci est de venir en aide au million et demi et plus de Canadiens qui sont prêts à travailler, mais ne peuvent pas se trouver un emploi", a d'entrée de jeu déclaré le ministre au moment où il présentait à la Chambre des communes son premier véritable budget. Un budget des revenus de \$58.6 milliards qui laisse à M. Lalonde un déficit sans précédent de \$31.3 milliards.

Afin de relancer l'emploi au Canada, le ministre des Finances a opté pour un "programme spécial de relance" de \$4.8 milliards, étalé sur quatre ans. Un programme dont les innovations fiscales profiteront essentiellement aux entreprises canadiennes.

Tout compte fait, le budget Lalonde soulagera de presque \$2 milliards le fardeau fiscal des entreprises au

cours de l'exercice financier 1983-1984 et favorisera la réalisation de projets d'investissement qu'avait stoppés la sévère récession économique qu'a connue le Canada, depuis 1981.

Premier bénéficiaire des mesures fiscales dévoilées hier par le ministre Lalonde, le secteur privé pourra compter sur l'introduction d'un crédit d'impôt à l'investissement de \$1.3 milliard, sur des crédits remboursables de \$400 millions pour la relance des investissements et sur des fonds spéciaux de relance des investissements et des exportations (\$80 millions)...

En moussant ainsi la reprise des dépenses d'immobilisation au Canada, M. Lalonde espère que s'ensuivra la création de milliers d'emplois. Et ce, pour que le taux de chômage retombe à 11.4 pour 100 en 1984, après avoir atteint le plafond de 12.4 pour 100 cette année.

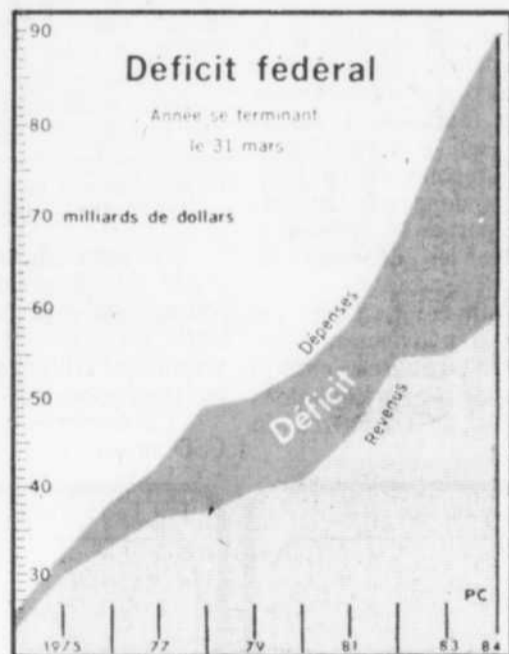
Particuliers oubliés

Si les entreprises peuvent épargner jusqu'à \$2 milliards d'impôt en 1983-1984, les contribuables canadiens tireront peu d'avantages du budget Lalonde. Au total, les 10 millions de citoyens canadiens qui produiront au cours des deux prochaines années une

Voir page A-2, LALONDE



M. Lalonde a fait preuve de prudence, hier, car il a utilisé une mallette fermée à clé pour apporter son discours à la Chambre des communes.



Peu d'effets pour le contribuable moyen

par Héliène BARIL

envoyée spéciale du Soleil

OTTAWA — Si M. Tremblay, un contribuable modeste, et son épouse avaient, hier soir en regardant le budget à la télé, pris un crayon et du papier pour en comptabiliser les effets sur leurs revenus, ils auraient probablement trouvé l'exercice futile.

L'exemple, fictif, des Tremblay illustre en effet que l'ensemble des mesures contenues dans le budget

Lalonde n'affecte guère les revenus des contribuables moyens.

M. Tremblay gagne \$25,000 par année. Son épouse ne travaille pas à l'extérieur et le couple a deux enfants de moins de 18 ans.

Selon M. Raymond Fortier, de la firme comptable Clarkson, Gordon, les Tremblay paieront en 1983 autant d'impôt que l'année dernière. Seul le maintien de l'indexation du crédit d'impôt pour enfants, qui devait être

abolie, leur permettra d'économiser \$17.

En 1984, toutefois, M. Tremblay ne pourra plus déduire, sans reçus, un montant de \$100 pour dons de charité. Cette mesure lui coûtera \$19.

L'exemption pour enfants à charge ne sera plus indexée en 1984, ce qui veut dire pour M. Tremblay \$22 de plus en impôt, si le taux d'inflation est estimé à 8 pour 100.

En 1985, la réduction du dé-
Voir A-2, CONTRIBUTABLE

Analyse

page A-13

Editorial

page A-14

Autres détails

pages A-2, E-1 et E-3

Règlement hors cour du saccage de LG-2 Roland Giroux aurait accepté \$20 millions

par J.-Jacques SAMSON

L'ex-président d'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, et l'ex-président du conseil de la Société d'énergie de la Baie James et de la Commission hydro-électrique du Québec, M. Roland Giroux, ont expliqué hier en commission parlementaire que le règlement hors cour pour \$200,000 pour une réclamation de \$31 millions à la suite du saccage de LG-2 leur avait paru inacceptable en 1979.

Les deux principaux administrateurs de la SEBJ avaient la conviction que la capacité de payer des syndicats impliqués était supérieure à ce qu'on leur affirmait; que le montant convenu était beaucoup trop bas; que les chances de gagner la cause devant les tribunaux étaient très bonnes et que les responsables des crimes commis à LG-2 devaient en payer la note.

M. Roland Giroux a repris les affirmations faites aux médias en mars à l'effet que le règlement hors cour avait été imposé aux administrateurs d'Hydro-Québec et que cela avait

été fait dans le bureau même du premier ministre Lévesque.

Pour M. Giroux, une entente hors cour acceptable se serait chiffrée à environ \$20 millions, 100 fois plus donc que ce que les organisations syndicales ont finalement convenu de verser comme compensation.

Administrateur à la Commission hydro-électrique du Québec depuis 1966, M. Giroux a soutenu dans son témoignage que "le gouvernement n'est jamais intervenu quand j'étais président d'Hydro-Québec". Il a remis sa démission du conseil d'Hydro en juillet 1976 à M. Robert Bourassa mais ce dernier lui a demandé de rester en poste jusque après l'élection qui allait suivre.

M. Giroux a confirmé qu'il a lui-même suggéré en janvier 1979 qu'une délégation restreinte d'administrateurs de la SEBJ rencontre le premier ministre pour connaître ses vues sur la poursuite de \$31 millions. C'est au cours de cette rencontre que M. Lévesque a lancé: "Vous allez

régler, crise, ou on va régler nous-mêmes".

Plier ou démissionner

Selon M. Giroux, les administrateurs de la SEBJ n'avaient d'autre choix par la suite que de démissionner s'ils ne partageaient pas l'opinion de M. Lévesque ou de plier l'échine. M. Giroux pour sa part n'a pas assisté à la réunion du 6 mars suivant où une décision a été prise sur le règlement hors cour.

M. Giroux a affirmé avoir toujours été contre le principe des règlements hors cour parce qu'il était préférable d'avoir en main un jugement permettant d'aller chercher son dû le jour où le débiteur est en meilleure situation financière. C'était une allusion à peine voilée au remboursement qui s'est fait attendre d'un prêt de \$6,500 qu'il avait consenti à M. Lévesque en 1962, selon ce qu'a révélé récemment la station CFCF.

L'homme d'affaires a aussi dilué l'argument gou-

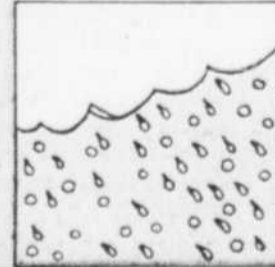
Voir page A-2, GIROUX



L'ex-président d'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, et l'ex-président du conseil de la SEBJ, M. Roland Giroux, ont tous deux témoigné devant la commission parlementaire, hier.

Sommaire

annonces classées	
H-4 à H-10	
Arts et spectacles	E-4 à E-7
Bandes dessinées	G-7
Bingo-Soleil	A-10
Bridge	H-10
Carrières et professions	G-6
Consommation	B-1 à B-8
Décès	H-11
Economie-finances	E-1 à E-3
Editorial	A-14
Feuilleton	E-7
Hier et aujourd'hui	E-13
Horoscope	H-9
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Monde	F-1 à F-8 et G-1 à G-7
Mot mystère	H-6
Mots croisés	H-7
Où aller à Québec	E-7
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	H-8
Sport	D-1 à D-8
Télévision	E-6



Pluie se changeant possible en faible neige fondante, aujourd'hui. Maximum de 5. Demain, nuageux avec quelques chutes de neige. détails, page H-4



LE BLITZ DE PRIX SPECIAUX

Un nouveau cahier publicitaire rempli de prix ultra-spéciaux...

en plus du 5% d'escompte!



Conservateurs et néo-démocrates sont mécontents

OTTAWA (d'après PC) — Le critique conservateur en matière de finances, Mme Pat Carney, s'est dit "dégoûtée" du fait que le ministre Marc Lalonde soit prêt à inclure \$200 millions de plus dans son budget dans le seul but de sauver son emploi.

Mme Carney faisait allusion aux modifications de dernière heure apportées au budget pour qu'il ne contienne plus les chiffres sur la création d'emplois et sur le déficit qui avaient été l'objet d'une fuite lundi.

Le budget du programme de relance est donc passé des \$4,6 milliards prévus à \$4,8 milliards dans le budget.

Mme Carney s'est, par ailleurs, déclarée en accord avec l'importance que le budget apporte à la création d'emplois par le secteur privé et chez les jeunes, mais croit qu'il ne fait pas assez pour les petites entreprises.

Quant à critique néo-démocrate Nelson Riis, il estime que le budget ne donne pas à l'économie la nouvelle direction dont elle aurait grandement besoin.

M. Riis s'est également dit pei-

né de voir les augmentations prévues dans la taxe fédérale de vente, mais s'est dit en accord avec les mesures fiscales destinées à encourager les petites entreprises.

Pour le chef néo-démocrate Ed Broadbent, le budget n'accorde que \$2 milliards pour les quatre prochaines années à la création directe d'emplois alors que chaque année l'assurance-chômage représente une facture annuelle de \$12 milliards.

Selon le chef de l'opposition conservatrice Erik Nielsen, le budget "n'a pas plus de crédibilité que le ministre qui l'a déposé", a-t-il soutenu, rappelant que M. Lalonde avait ajouté en catastrophe quelque \$200 millions dans ses dépenses pour parer les attaques sur une fuite au budget. "C'est \$200 millions pour sauver la peau de Marc Lalonde", devait renchérir l'ex-chef conservateur Joe Clark. "C'est plus que le gouvernement n'accorde pour les étudiants et les agriculteurs", a lancé M. Clark.

"Marc Lalonde est devenu l'homme de \$200 millions", a soutenu Roch LaSalle affirmant que les mesures de créations d'emplois an-

noncées s'avèreront éphémères.

Quant aux aspirants au leadership conservateur John Crosbie et Michael Wilson, ils ont critiqué la nouvelle hausse du déficit porté à \$31,3 milliards.

Le porte-parole de la Chambre de commerce du Canada, M. Norman Wale, s'est dit quant à lui

heureux des allègements fiscaux accordés au secteur privé. "Mais on se pose encore des questions sur les investissements publics", a-t-il souligné, ajoutant que la hausse du déficit était supérieure à celle envisagée par l'organisme. Elle ne devrait pas toutefois provoquer de nouvelles hausses des taux d'intérêt, a-t-il soutenu.

Quant au président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, il affirme qu'il ne s'agit pas d'un budget, mais d'une attente pour voir si les États-Unis viendront nous tirer de notre récession.

L'opposition libérale à l'Assemblée nationale de Québec espère que le gouvernement québécois cherchera à obtenir sa juste part des quelque 600.000 emplois nouveaux que le ministre fédéral des Finances Marc Lalonde souhaite créer au cours des deux prochaines années.

"Ce qui est important pour le Québec, c'est qu'on assiste dans le prochain discours du budget de M.

Parizeau, à une volonté de s'assurer que le Québec aura sa part de ces emplois-là, soit environ 150.000 emplois", a dit hier soir M. Daniel Johnson, le porte-parole libéral en matière de finances.

En ce qui concerne les réactions du ministre québécois des Finances, un porte-parole du cabinet de M. Parizeau a fait savoir que celui-ci ne ferait aucun commentaire préliminaire au sujet du document déposé hier à Ottawa.

Même chose du côté du président du Conseil du trésor Yves Bérubé qui, lui, laisse à M. Parizeau le soin de donner la réaction officielle du gouvernement québécois.

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du budget dévoilé hier par le ministre fédéral des Finances Marc Lalonde:

- Ottawa double la réduction pour frais de garde qui passera de \$1,000 à \$2,000. Le maximum pour une famille est de \$8,000. Quant au crédit d'impôt pour enfant, il sera maintenu à \$343.

- Les acheteurs de nouvelles actions pourront recevoir un crédit d'impôt allant jusqu'à 25 pour 100 de leur achat entre la fin juin et décembre 1986.

- Pour l'habitation, \$355 millions supplémentaires pour élargir ou prolonger cinq programmes fédéraux déjà existants, pour la rénovation, et les logements sociaux. Aussi \$30 millions permettront de prolonger jusqu'en mai le programme d'accès à la propriété accordant \$3,000 aux nouveaux propriétaires.

- Ceux qui achètent une maison neuve d'ici la fin de 1984 pourront investir jusqu'à concurrence de \$10,000 dans leur régime enregistré d'épargne-logement. Les REEL pourront aussi servir à l'achat de meubles et d'appareils électroménagers cette année.

- Le fédéral accordera quel-

que \$4,8 milliards d'ici les quatre prochaines années à un programme spécial de relance destiné à stimuler l'économie et assurer une reprise de l'embauche.

- De ce programme, \$2,4 milliards iront à des projets de travaux publics, d'investissements dans les transports et les édifices publics notamment.

- Le niveau du chômage devrait toutefois se maintenir à 12,4 pour 100 pour cette année pour descendre d'un point l'an prochain.

- Le déficit fédéral prévu pour la prochaine année financière est porté à \$31,3 milliards dont \$1,9 milliard dépend directement des mesures annoncées hier.

- Ottawa consentira \$2,4 milliards en mettant de l'avant des mesures fiscales destinées à augmenter l'investissement dans le secteur privé au cours des quatre prochaines années.

- Pour les entreprises, le gouvernement fait disparaître le plafond du crédit d'impôt à l'investissement de façon permanente.

- Quelque \$300 millions seront consacrés à un fonds de relance des investissements tandis que \$180 millions supplémentaires sont destinés à la promotion des exportations.

Chambre de commerce satisfaite du budget

Le vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec, M. Jean-Paul Létourneau, est assez satisfait des mesures de relance proposées par M. Lalonde.

"Malgré l'énorme complexité des mesures présentées par M. Lalonde, le budget fédéral donne l'apparence de présenter des mesures de relance."

Plusieurs mesures plaisent à M. Létourneau, dont le nouveau régime de placements indexés et les \$2,2 milliards de dépenses publiques au niveau des infrastructures.

Par contre, M. Létourneau s'est

dit inquiet de l'augmentation de 24 pour 100 du déficit fédéral. "Nous n'entrevoions pas de décroissance des dépenses fédérales, à moyen terme, elles qui devraient augmenter de 12,5 pour 100 en 1983-1984. Il n'y a donc pas d'efforts évidents de la part de M. Lalonde de faire décroître les dépenses fédérales."

M. Létourneau estime cependant que le nouveau ministre fédéral des Finances s'est montré très attentif aux recommandations de la Chambre de commerce du Québec.

LALONDE (Suite de la première page)

déclaration des revenus, devront acquitter une note accrue de \$380 millions. De plus, si l'on considère que le "prélèvement spécial de canadienisation de l'industrie pétrolière" se poursuivra, la facture atteindra presque \$2 milliards, soit l'équivalent des allègements fiscaux consentis aux entreprises.

C'est ainsi que, d'ici 1984, les particuliers verront disparaître la déduction de \$100 pour dons de charité. Qu'ils perdront les trois quarts du dégrèvement d'impôt fédéral de \$200. Qu'ils ne bénéficieront plus de l'indexation annuelle automatique sur le revenu familial "pour le crédit d'impôt pour enfants", ce qui constitue un précédent.

En outre, M. Lalonde a annoncé que la taxe de vente fédérale de 9 pour 100 passera à 10 pour 100 le 1er octobre 1984 afin de créer une "taxe spéciale de relance". Enfin,

CONTRIBUABLE

(Suite de la première page)

grèvement fiscal de \$200 à \$100 lui coûtera \$200 de plus en impôt. Ce dégrèvement sera encore réduit en 1986 à \$50, ce qui veut dire un autre \$100 de plus en impôt pour M. Tremblay, qui profite généralement de la déduction à laquelle son épouse a droit.

Si les revenus de M. Tremblay avaient été de seulement \$15,000, les effets du budget Lalonde auraient été sensiblement les mêmes pour lui.

Par contre, M. Tremblay contribuera comme les autres Cana-

diens à la relance économique, en payant plus cher les biens assujettis à la taxe de vente fédérale et les produits pétroliers, dont le prix est gonflé par la taxe dite de "canadienisation".

Soulagements

Par ailleurs, le contribuable pourra se consoler à la pensée que la déduction pour frais d'emploi se généralisera à \$500. Et que la déduction pour frais de garde d'enfants sera doublée de \$1,000 à \$2,000 par enfant, jusqu'à concurrence de \$8,000 par famille.

Le particulier pourra aussi profiter des avantages fiscaux du nouveau "régime de placements en titres indexés" (RPTI) qui exonérera d'impôt certains gains sur les actions de compagnies canadiennes. Enfin, au retour d'un voyage à l'étranger, le Canadien pourra ramener \$300 de biens en franchise, au lieu de \$150 comme actuellement.

Si l'a réussi à accumuler un peu d'épargne, M. Tremblay pourra profiter d'un peu des nouvelles mesures budgétaires. Par l'achat d'une maison neuve ou de meubles, notamment, ou par l'achat d'actions. Sinon, il n'y a pas grand-chose pour lui, comme pour beaucoup d'autres contribuables, dans ce budget.

GIROUX (Suite de la première page)

vernemental qui voudrait que la capacité de payer des syndicats ait été incertaine. A son avis, la SEBJ avait 100 pour 100 des chances de faire payer le syndicat québécois et 50 pour 100 le syndicat américain. M. Giroux s'appuyait sur le jugement rendu en février 1979 dans une poursuite intentée par la Reynolds contre la CSN et qui a obtenu un dédommagement de \$2,8 millions pour des dommages de \$5 millions aux installations de la compagnie.

M. Giroux, comme M. Boyd et d'autres administrateurs de la SEBJ, a indiqué avoir tout ignoré en 1979 du va-et-vient des procureurs des parties au bureau du premier ministre durant la préparation d'un texte d'entente hors cour, tout comme il n'a rien su d'une rencontre entre le PDG de la SEBJ, M. Claude Laliberté, et M. Jean-Roch Boivin, le 3 janvier, quand ce dernier a transmis une première fois la pensée du premier ministre sur cette question.

En fin de journée, l'ex-président du conseil, M. Lucien Saulnier, a entrepris d'expliquer, comme il l'avait fait dans une entrevue au SOLEIL, qu'un règlement hors cour était l'aboutissement normal recherché depuis plusieurs semaines même si les procès-verbaux du conseil sont discrets puisque le procès était en cours.

La poursuite en cour avait "une part de symbolique dès qu'elle fut engagée", a indiqué M. Saulnier et une admission de responsabilité était surtout déclinée.

M. Saulnier a rappelé aux députés qu'il connaissait le premier ministre depuis 23 ans, son conseiller, M. Yves Gauthier, depuis 30 ans et M. Jean-Roch Boivin, le directeur du cabinet de M. Lévesque, depuis six ans. "J'affirme devant la commission que je n'ai reçu de pressions de qui que ce soit pour agir d'une façon ou de l'autre dans ce dossier", a dit M. Saulnier.

L'ex-président du conseil de la SEBJ était favorable au règlement hors cour accepté par ses collègues même s'il s'est abstenu de voter, selon son habitude dans ces circonstances, a-t-il tenu à indiquer. Le conseil devait choisir entre \$200,000 ou rien, soutient M. Saulnier.

Toujours selon M. Saulnier, il n'a pas été question au cours de la rencontre avec MM. Lévesque et Boivin, le 1er février 1979, du montant sur lequel devait porter l'entente hors cour avec les organisations syndicales impliquées dans le saccage de LG-2.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mardi)

8-0-7-6

Numéro Boni:

471749

Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h00 à 12h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30

647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Monopolisation

On peut accaparer quelque chose ou quelqu'un, mais il est impossible de "se les accaparer" parce que ce verbe transitif n'a pas de forme pronominale. On s'approprie, on s'arroge, on s'empare, on s'attribue, on s'adjuge...

Pierre BELLEAU

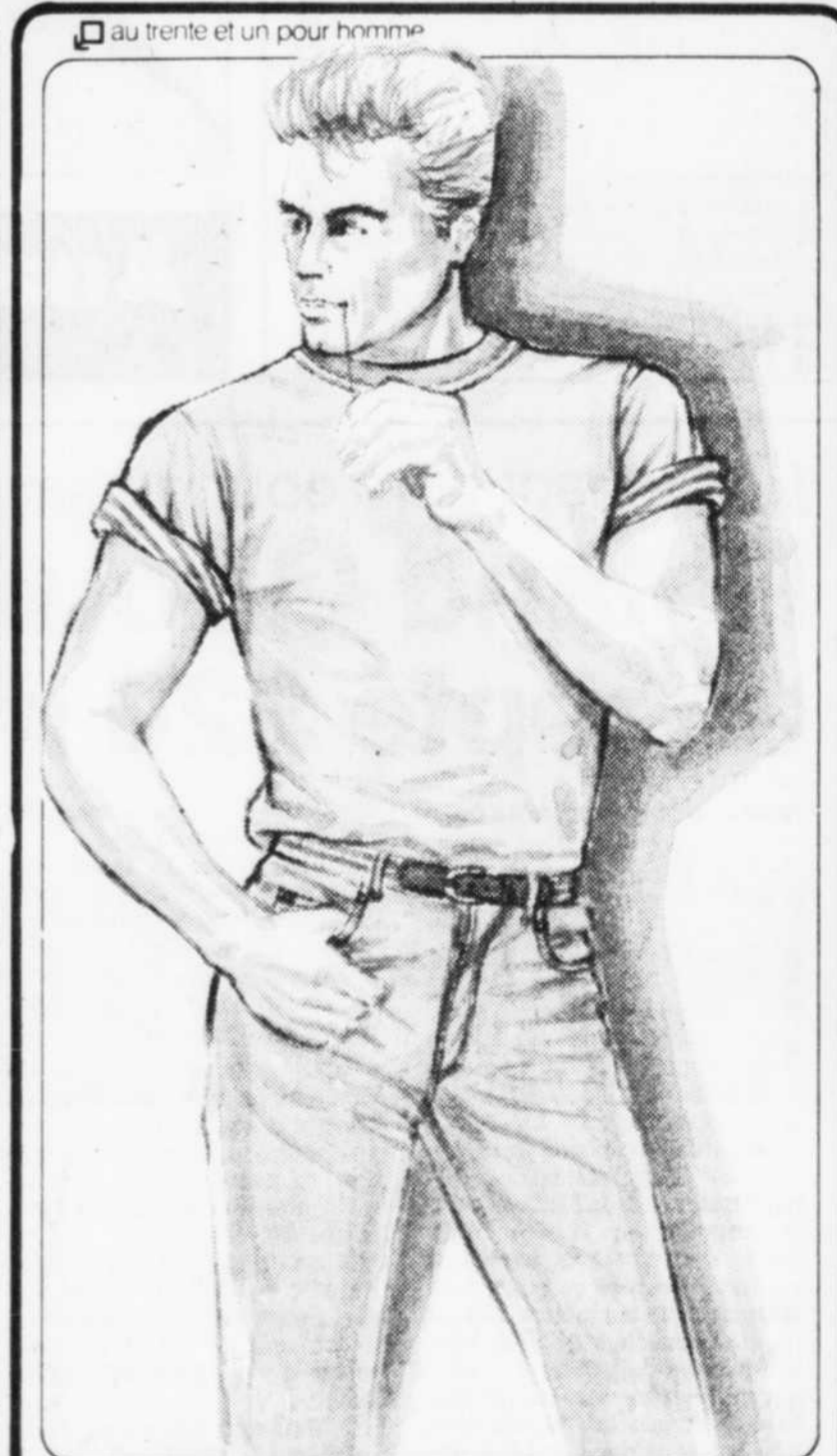


■ achat special

complets polyester/laine 179.⁹⁵

une confection simons de haute qualité... un tissu très résistant qui garde bien sa forme tout en étant léger et agréable à porter en toutes saisons, veston deux boutons avec ouverture médiane, poches à rabat, pantalon droit, tons unis de gris, marine, grège ou fines rayures en tons de beige ou marine, 36 à 46 incluant quelques modèles courts et longs dans la collection.

la maison
SIMONS
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



■ uni d'un côté, rayé de l'autre

le tee-shirt 2 dans 1

un concept fantastique pour l'été!... un grand tee-shirt rayé pour un jour de soleil, un grand tee-shirt uni le lendemain... coupe '83, le tee-shirt est très ample, coupé au carré avec encolure ronde, mélange 65% coton, 35% polyester, à porter les manches roulées, p.m.g. noir, bleu, turquoise ou rouge sur blanc, 22.00

la maison
SIMONS
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LES RÉGIONS

Audience à Rimouski

Inquiétude sur les effets d'arrosages de phytocides

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les questions posées hier soir à l'audience publique sur le projet d'arrosages de phytocides en milieu forestier ont fait ressortir une fois de plus la préoccupation, voire même l'inquiétude quant aux effets que ces arrosages pourraient avoir sur la santé des gens.

Ainsi, des questions qui étaient parfois beaucoup plus des commentaires, visaient à savoir si des études ont été faites sur la persistance de la dioxine dans le sol, après les arrosages. Les représentants du ministère de l'Énergie et des Ressources invoquaient alors des études ou communications scientifiques faites principalement aux

États-Unis et dans d'autres pays, ainsi que certains travaux du Conseil national de la recherche scientifique, indiquant que la dégradation du 2-4-D et du 2-4-5-T est rapide, soit de trois à sept jours, lorsque déposés sur les plantes ou sur le sol en contact avec la lumière, mais qu'ils sont beaucoup plus persistants lorsqu'ils sont dans le sol. Le biologiste du ministère a cependant émis l'opinion qu'à ce moment-là, ils sont peu dangereux puisque les phytocides de type phénoxy sont peu solubles et ont donc peu de chances d'être transportés dans les cours d'eau, où de toute façon leur dégradation serait également assez rapide.

Les représentants du ministère ne contestent pas par ailleurs la très

grande toxicité de la dioxine, présente notamment dans le 2-4-5-T, mais en quantité inférieure aux normes sécuritaires, soit .01 partie par million. Ils soulignent cependant que la dioxine est également présente dans la nature, comme un sous-produit, par exemple, de la combustion du bois, et que ce ne serait donc pas s'en prendre au vrai coupable si on accusait le 2-4-5-T pour la présence de dioxine.

Avis de médecins

Invités à faire connaître leur opinion, les Drs Pierre Lajoie, conseiller médical à la direction de santé communautaire du ministère des Affaires sociales, et Jacques Normandeau, toxicologue, conseiller auprès du Bureau des audiences publiques, ont été beaucoup plus

circonspects quant aux effets de ces produits chimiques.

Ils ont souligné par exemple l'existence de certaines controverses quant aux méthodologies utilisées pour l'étude de ces substances, et font état d'autres recherches reliant les herbicides phénoxy à certaines formes de cancers.

Le Dr Normandeau précise d'ailleurs que l'on ignore encore tout de la mécanique toxique de ces substances et souligne d'autre part que chez l'humain le temps de latence pour le cancer, soit le temps écoulé entre la première exposition au produit et l'apparition de la maladie, peut varier entre 15 et 30 ans. A son avis, les études connues à ce sujet ne sont donc généralement pas crédibles, puisqu'elles portent souvent sur des délais trop courts.

Le Dr Normandeau a également signalé qu'une quantité de cinq dixièmes de partie de dioxine par milliard, soit l'équivalent d'une pincée de sel dans 10,200 tonnes de frites, avait provoqué une immunosuppression grave chez les souris, un facteur qu'il est également important de prendre en considération.

Disons enfin que c'est sans doute bien involontairement qu'un intervenant a déridé l'assistance, alors qu'il avait plutôt une solution à proposer que des questions à poser. Ce citoyen d'un certain âge a dit en effet qu'il s'engageait à installer six statues de la Vierge dans les forêts environnantes, et qu'avec les prières des prêtres et des personnes âgées, les arrosages ne seraient plus nécessaires. Il a quitté la salle en souhaitant à tous la paix du Christ et en exhibant une de ses madones en plâtre.

Le président du bureau d'audiences a précisé que l'audience se poursuivrait ce soir, étant donné que les commissaires avaient encore des questions à poser au promoteur, et que d'autres citoyens pourraient également intervenir s'ils le désirent.



Les employés du Manoir Richelieu ont accepté l'offre monétaire du nouveau gestionnaire.

Manoir Richelieu Syndiqués prêts à la grève illimitée

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — Réunis en assemblée générale hier soir, les membres du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu (CSN) ont accepté à 93 pour 100 l'offre monétaire que leur a faite le nouveau gestionnaire de l'établissement, la famille Dufour, de l'île aux Coudres. En contrepartie, l'administrateur doit reconnaître l'accréditation syndicale et s'engager à appliquer les clauses normatives de la convention collective signée avec la société Delta des Gouverneurs.

Le 10 avril dernier, les syndiqués avaient refusé exactement la même offre dans une proportion de 70 pour 100. Depuis, le nouveau gestionnaire a déclaré ne pas se sentir lié au syndicat et il a fait paraître une offre générale d'em-

ploi. Les dirigeants syndicaux ont rejoint, hier après-midi, le procureur du gestionnaire qui leur a déclaré que la position de ses clients était définitive. Les syndiqués ont pour leur part adopté une deuxième résolution dans laquelle ils s'engagent à prendre tous les moyens nécessaires "jusqu'à la grève générale illimitée", pour faire respecter leurs droits.

"Il nous a fallu reculer pour maintenir notre unité, a expliqué M. Marius Ménard de la CSN, les travailleurs se sont toutefois dit prêts à se battre pour conserver leur syndicat." Le permanent a ajouté que l'offre de 6 pour 100 n'était pas scandaleuse, "qu'il y avait un problème de répartition", mentionne-t-il.

La position du syndicat devrait être soumise au gestionnaire dès aujourd'hui.

Entre Lauzon et Saint-Romuald

Québec a versé plus de \$6 millions pour élargir la route 132

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le député Jean Garon a déclaré, hier, que le gouvernement du Québec a déjà engagé \$6,1 millions pour la réfection et l'élargissement à quatre voies de la route 132, en face de la Vieille Capitale.

M. Garon remettait alors au maire de la ville de Lévis un chèque au montant de \$109,280, représentant la dernière partie de la subvention octroyée à cette municipalité par le ministère des Transports. M. Vincent Chagnon a déclaré qu'une deuxième couche de revêtement bitumineux sera dé-

posée sur le tronçon de 1,200 pieds qui a été refait, en 1982, entre la rue Saint-Omer et la limite ouest de Lauzon.

Le député-ministre Jean Garon a félicité les dirigeants municipaux de Lévis pour l'initiative, en rappelant que cette ville s'est engagée la première, en 1974, dans la réfection de la 132. Le maire Chagnon en a profité pour souhaiter que la municipalité voisine, celle de Saint-David, accepte à son tour d'en faire autant.

Car, sur la rive sud de Québec, il n'y a plus que la ville de Saint-David, qui n'a pas encore conclu d'entente à ce sujet avec le mi-

nistère des Transports du Québec. Celle de Lauzon a déjà refait la moitié du tronçon de la 132 qui traverse son territoire et celle de Saint-Romuald vient de commencer l'exécution d'un plan triennal.

Le ministère des Transports octroie à ces deux dernières municipalités des subventions équivalant à 75 pour 100 des coûts. Lévis n'a pas eu cette chance, il n'a eu que 50 pour 100.

Les municipalités agissent comme maître-d'oeuvre, et elles doivent prendre à leur charge l'entretien de la route, devenue évidemment plus sécuritaire et plus conforme aux besoins de la circulation.

GRANDE OUVERTURE

mercredi le 27 avril à 9h



Carrefour Beauport

À la croisée des épargnes

**Ne manquez pas
notre cahier spécial
qui paraîtra
dans ce journal
mardi
le 26 avril.**



Le Soleil, Raymond Lavoie

Au moyen de balais auto-moteur, d'arroseuses ou autres engins du genre, les employés de la ville de Québec accomplissent présentement le nettoyage printanier des rues de la ville. Surveillez les avis qui vous donneront l'heure et la journée où votre rue sera elle aussi "balayée"...

Québec entreprend le grand ménage des rues

par Pierre LABEL

Au cours des prochains jours, vous risquez fort de vous retrouver nez à nez avec un balai de rue automoteur ou une arroseuse, ou sinon vous devrez probablement enjamber un tréteau interdisant le stationnement au cours d'une journée et d'une période précises. Car voyez-vous, la ville de Québec a entrepris, depuis lundi, son grand ménage printanier.

Cette vaste opération d'embellissement de toutes les rues et trottoirs de la capitale, qui s'étend du 18 avril au 16 mai, coûtera environ \$250.000. Cette somme couvrira les salaires de la centaine d'employés affectés à cette tâche et les équipements employés.

Planification

C'est le service de la voie publique qui est le maître d'oeuvre de cette entreprise d'envergure, qui en est à sa septième année dans sa forme actuelle. Selon Daniel Audet, de la voie publique, c'est l'impossibilité de tout nettoyer par le biais de l'entretien régulier qui a conduit à cette campagne annuelle. "En raison du grand nombre de voitures qui jalonnent toujours certains secteurs de la ville, il était impossible de passer partout", indique M. Audet.

Les équipes de nettoyage ne sont pas lancées dans la ville au hasard. Les responsables ont d'abord planifié des parcours qui sont numérotés, tracés sur un plan routier et délimités. Les 117 parcours qui ont été ainsi planifiés représentent l'ensemble du réseau routier de Québec.

Le choix des délégués devra être repris dans neuf associations conservatrices

OTTAWA (PC, UPC, CP) — Neuf associations conservatrices, dont sept composées de jeunes, devront recommencer le choix de leur délégués au congrès à la direction du parti. C'est ce qu'a annoncé hier un porte-parole du comité des lettres de créances du parti, sans donner de

Au moins 29 députés appuieraient Mulroney

OTTAWA (d'après UPC) — Le candidat à la direction du Parti conservateur Brian Mulroney a l'appui d'au moins 29 députés, soit presque autant que ceux qui appuient la candidature de Joe Clark, a affirmé hier un adjoint de M. Mulroney.

Cet adjoint a aussi indiqué que 14 autres députés "penchaient" du côté de l'ancien président de l'Iron Ore.

Selon lui, M. Mulroney a l'appui de deux députés de la Colombie-Britannique, cinq de l'Alberta, quatre de la Saskatchewan, deux du Manitoba, 12 de l'Ontario et quatre de la Nouvelle-Ecosse. Il a ajouté que certains de ces partisans n'avaient pas encore fait état publiquement de leur choix. Parmi ceux qui l'ont fait, on retrouve les anciens ministres George Hees, Sinclair Stevens et Steve Paproski.

Quant à M. Clark, il a rendu publique la liste des députés qui l'appuient, liste qui comporte plus de 30 noms.

L'organisation de ce dernier au Québec a, de plus, fait savoir hier que 45 des 78 membres du caucus conservateur québécois (sénateurs, députés et anciens candidats) ont donné par écrit leur appui à l'ancien premier ministre. Selon les forces de M. Clark, ce dernier est ainsi maintenant assuré de l'appui de 300 délégués du Québec à Ottawa.

Une fois chaque parcours connu, vient l'étape de l'horaire d'intervention. On attribue alors à chaque circuit une date et une période de nettoyage. Chaque journée est divisée en trois étapes, qui sont le jour, le soir et la nuit. Daniel Audet souligne que, dans la mesure du possible, on évite les secteurs résidentiels la nuit, les quartiers commerciaux le jeudi et vendredi soirs et les zones industrielles le jour.

Avis

Quelques jours avant de s'attaquer à un parcours, la ville distribue des avis dans les foyers situés dans le secteur visé. On y indique le jour et l'heure d'intervention de l'équipe de nettoyage. Durant la journée qui précède le balayage de la rue, des tréteaux qui interdisent le stationnement pour une période donnée sont disposés le long du parcours.

Il semble que toutes ces mesures ne suffisent pas toujours à convaincre certains automobilistes d'aller "jouer ailleurs". Daniel Audet indique qu'à chaque année, les policiers doivent faire remorquer plusieurs véhicules qui obstruent le passage des 40 véhicules routiers de la ville, utilisés pour ce travail.

Mais cette année encore, les opérations de nettoyage seront accomplies, malgré ces quelques automobiles qui traînent çà et là. Pas moins de 60.000 avis auront été livrés, 1.800 tréteaux seront placés et enlevés à chaque jour, tout ceci pour récupérer plus de 10 tonnes de sable qui autrement se serait introduit subrepticement dans plusieurs foyers...

détails sur les raisons justifiant ces décisions.

Le comité a également rejeté 21 autres plaintes d'irrégularités, dont celle logée par les partisans de Joe Clark à la suite d'utilisation de clochards lors d'une assemblée tenue dans la région de Montréal.

Le comité a trouvé des "raisons suffisantes" pour ordonner quatre nouvelles assemblées au Québec, trois en Nouvelle-Ecosse et deux en Ontario, annonce le communiqué émis hier par Me Jean Riou, président du groupe de huit personnes.

Nouvelles assemblées

Au Québec, les nouvelles assemblées devront avoir lieu dans trois cégeps (Ahuntsic, Valleyfield et Marie-Victorin) et dans la circonscription de Saint-Maurice.

Les autres réunions ont été décidées dans les cas de la Halifax West Youth Association, la Halifax Youth Association et au Dalhousie University Campus Club, en ce qui a trait à la Nouvelle-Ecosse, et à l'université Western Ontario, de London, et à l'Association conservatrice de Windsor-Walkerville.

Course contre la montre

Un porte-parole du parti a indiqué que les associations ont reçu l'ordre de tenir les assemblées "le plus tôt possible, ce qui veut dire à la mi-mai au plus tard". Les règlements du parti stipulent qu'un avis annonçant une assemblée doit être donné au moins 10 jours avant la réunion. De plus, il a été décidé au congrès de Winnipeg que tous les délégués devront être choisis au plus tard le cinq mai.

Le comité des lettres de créances, après avoir tenu des audiences à huis clos à Halifax, Montréal et Toronto, s'est transporté hier à Ottawa pour étudier d'autres plaintes sur des assemblées tenues en Ontario et en Colombie-Britannique.

Ni Me Riou, ni le président du parti, M. Peter Elzinga, n'ont fait de commentaires à la suite de la décision de reprendre les neuf assemblées. Jusqu'ici, les deux ont minimisé l'importance des irrégularités dénoncées par les candidats et les médias.

Papeterie à Matane

De Bané accuse Québec de ne pas collaborer

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Absence totale de collaboration des fonctionnaires québécois, silence de la part de la société d'Etat Rexfor et ignorance de l'identité exacte des investisseurs forment aux yeux d'Ottawa autant d'obstacles qui persistent dans le dossier d'établir une papeterie à Matane.

Cette description, le député-ministre fédéral de la circonscription de Matane, M. Pierre de Bané, a l'intention de l'établir clairement: au cours des prochains jours, pas moins de 6.000 exemplaires d'une missive du ministre fédéral Ed Lumley, titulaire de l'Industrie et de l'Expansion régionale, seront distribués par la poste dans la région grâce à ses bons soins.

Adressée le 18 avril à M. François Gendron, le ministre québécois responsable de transiger avec Ottawa dans ce dossier, la lettre de M. Lumley soulève que les deux gouvernements ont convenu, il y a plus d'un mois, d'une rencontre entre leurs fonctionnaires pour dresser "une évaluation conjointe et ensuite rencontrer les investisseurs éventuels". M. Lumley remarque: "Mon directeur exécutif pour le Québec, M. Claude Huot, a essayé sans succès à une dizaine de reprises de rencontrer ses homologues québécois." M. Lumley demande que M. Gendron donne des ordres à ses fonctionnaires pour la tenue de cette réunion.

M. Lumley signale également: "Rexfor n'entretient plus de communications constantes avec notre ministère depuis plusieurs mois. Cette semaine encore, Rexfor ne pouvait accepter une invitation pour rencontrer les fonctionnaires" du fédéral.

Le ministre fédéral rappelle qu'il manque toujours trois conditions pour une réponse au projet: 1) l'identité précise des promoteurs et leur capacité financière ("cela n'est pas normal"); 2) le projet d'entente entre les partenaires ("il est absolument impossible de faire une étude sérieuse" sans les engagements de chacun); 3) l'impact sur les compagnies papeteries existantes ("on ne peut utiliser l'argent des contribuables pour déménager des emplois d'une usine à l'autre. Cela n'a rien à voir avec le "Club des papeteries").

Débat sur la place publique

M. de Bané accompagne cette lettre d'une missive qu'il a rédigée, en terminant: "Il y a maintenant trop de rumeurs qui circulent à l'effet que certains partenaires du début soient de moins en moins intéressés alors que de nouveaux joueurs se mettraient en place depuis quelques semaines. Nous avons besoin d'avoir des réponses précises à ce sujet et la population a le droit de savoir."

Défrayant déjà les manchettes, le

débat entourant le dossier de papeterie semble maintenant s'être transporté directement sur la place publique. Au début de la semaine, les médias de la région ont également reçu copie d'une lettre, cette fois, de M. Gendron à M. Lumley.

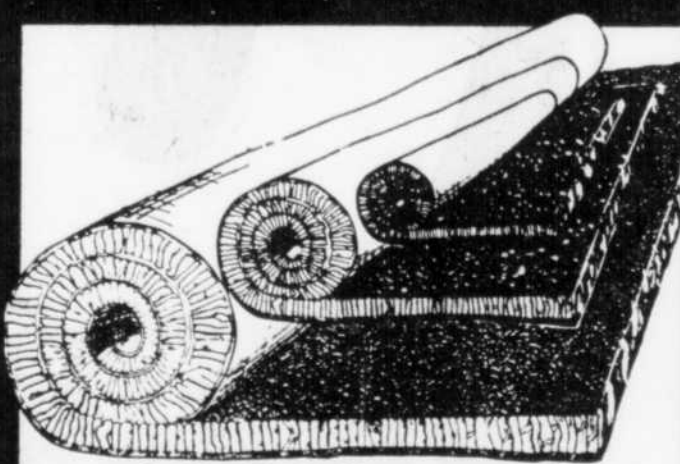
Reprochant à M. Lumley de lui faire connaître par "la voie des journaux" les trois conditions, M. Gendron lance: "Faudrait-il conclure qu'un éditeur québécois ne pourrait s'associer au projet de papeterie s'il en résulte un changement dans ses sources canadiennes actuelles d'approvisionnement en papier? Faut-il également conclure que le plan de vente qui vous fut soumis doit contenir autre chose que des lettres d'intention d'achat, soit des contrats fermes?"

Joint à Ottawa, M. André Toussaint, un porte-parole de M. Ed Lumley, a indiqué n'avoir aucun commentaire à formuler sur la missive de M. Gendron puisqu'elle n'est parvenue au bureau du ministre fédéral que lundi soir. M. Toussaint s'est par ailleurs montré abasourdi que la correspondance entourant ce projet se retrouve dans les médias ou fasse l'objet d'une diffusion par la poste. "Les lettres ne sont pas confidentielles, mais parce qu'elles ne le sont pas ne veut pas dire qu'on les met sur la place publique", a signalé le porte-parole, visiblement peu enchanté de la tournure des événements.

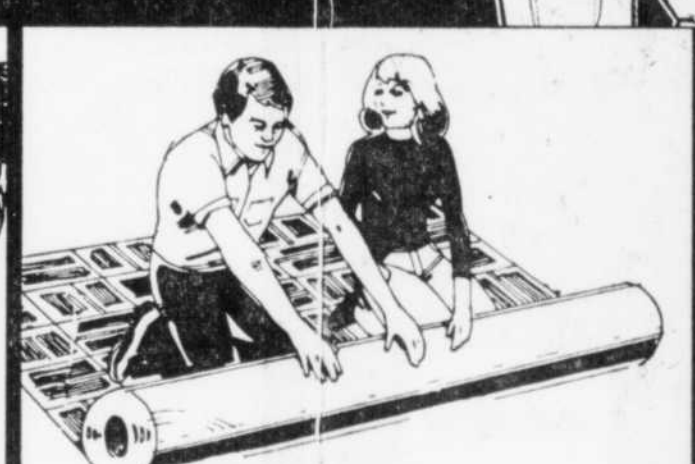
6 mois sans intérêt sur tapis, prélat et meubles non peints



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 MAI 1983.



10,000 vgs de tapis à sacrifier
Choix de couleurs et de motifs
PRIX À PARTIR DE **4⁹⁹** / vg² (5,96 \$ m²)

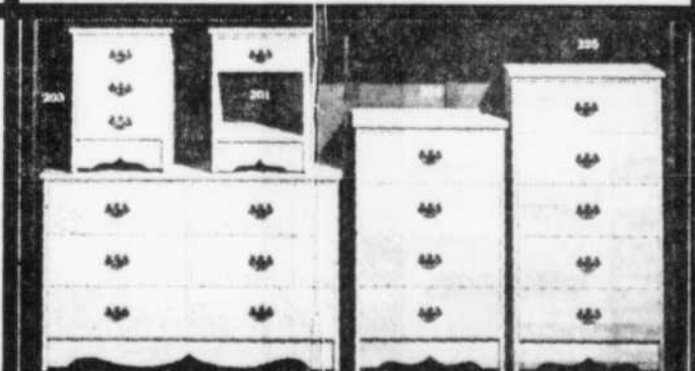


Offre spéciale
9,000 vgs de prélat
Choix de 40 motifs et couleurs
PRIX À PARTIR DE **3⁷³** / vg² (4,46 \$ m²)



20 000\$ de fenêtres à liquider

60% d'escompte sur le prix suggéré du manufacturier
Construction en cèdre ou en pin
Plusieurs dimensions en magasin



Meubles non peints
50 modèles en magasin

- 201 table de chevet 29,83 \$
- 203 table de chevet 38,69 \$
- 206 commode double 83,22 \$
- 224 chiffonnier 4 tiroirs 61,32 \$
- 225 chiffonnier 5 tiroirs 70,81 \$

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

Payez et emportez!

1177 boul. Pie XI Val-Bélair • Téléphone: 842-1911

LES ANNONCES CLASSÉES

647-3311

A votre service index des rubriques

647-3311

de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Toutes les annonces ordinaires reçues avant 17h peuvent être publiées le lendemain.

Vous lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible...

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat à l'annonceur...

SERVICES ET VENTES 100 à 299

102 ACCESSOIRES DE PARTERRE

103 ACTIVITES DIVERSES

106 AGENCES MATRIMONIALES

109 ALIMENTATION

115 AMENAGEMENT DE TERRAIN

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

196 MACHINES A COUDRE

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

127 APPAREILS ELECTRIQUES

142 BICYCLETES

145 CAMPING

149 CHASSE, PECHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BEBE

160 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

175 ENSEIGNEMENT-COURS

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

187 JEUX - JOUETS

193 LOCATIONS DIVERSES

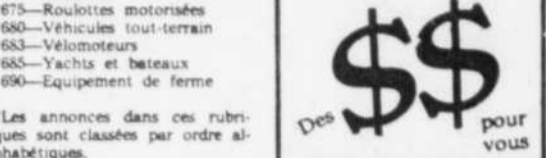
196 MACHINES A COUDRE

MARCHE AUX PUCES 'Le trouve-tout' du SOLEIL

50% de tarif de base minimum 3,00\$

Tous les articles dont le prix mentionné dans l'annonce ne dépasse pas 300\$ peuvent être annoncés à ce tarif réduit de 50%.

Toute annonce commerciale est exclue de ce tarif. Tarif de base: 1,45\$ la ligne, par jour.



tarifs d'abonnements

LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.10 par semaine ou \$95.83 par année, 6 mois \$50.00, 3 mois \$27.74, 1 mois \$9.91.

Les autres Provinces du Canada: 1 an: \$152.82, 6 mois: \$80.67, 3 mois: \$42.45, 1 mois: \$14.15.

Pays étrangers: 1 an: \$400.50, 6 mois: \$211.37, 3 mois: \$111.25, 1 mois: \$37.09.

tarifs d'abonnements

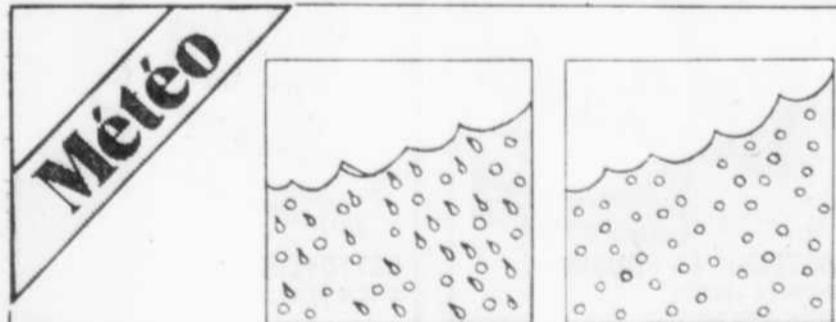
LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.10 par semaine ou \$95.83 par année, 6 mois \$50.00, 3 mois \$27.74, 1 mois \$9.91.

Les autres Provinces du Canada: 1 an: \$152.82, 6 mois: \$80.67, 3 mois: \$42.45, 1 mois: \$14.15.

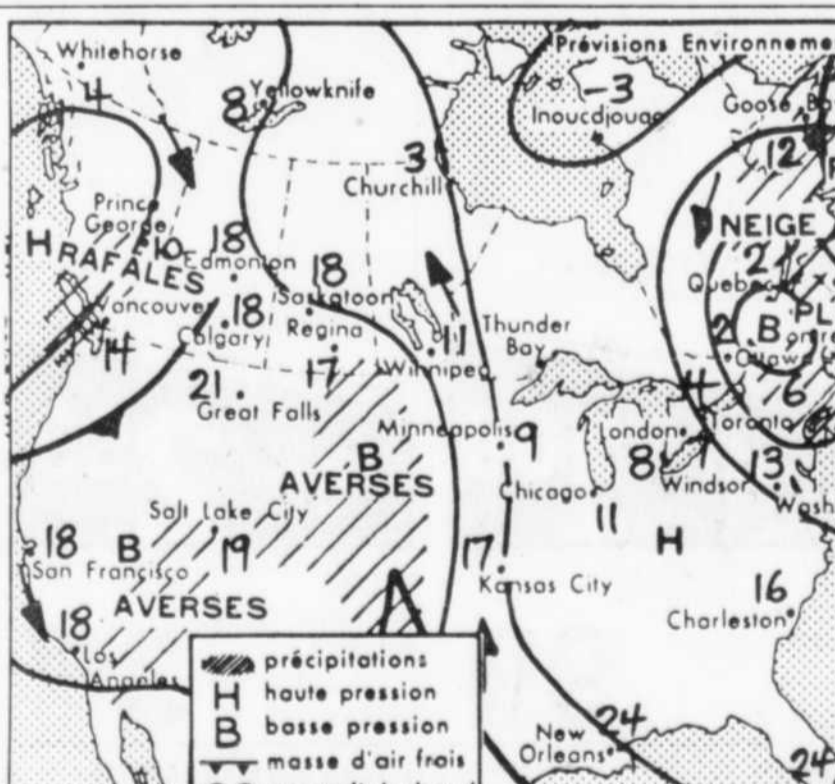
Pays étrangers: 1 an: \$400.50, 6 mois: \$211.37, 3 mois: \$111.25, 1 mois: \$37.09.



prévisions (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: une dépression venant de l'Atlantique atteindra le Bas-Saint-Laurent en matinée. Les nuages et les précipitations couvriront tout le sud du Québec et donneront des précipitations sous forme de pluie ou de neige fondante.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: pluie passagère se changeant possiblement en faible neige fondante. Maximum: 5. Précipitation: 70 pour 100.



Les renseignements fournis par cette carte sont valables à partir de midi, aujourd'hui.

avec pluie passagère. Maximum: près de 5. Précipitations: 80 pour 100. Demain: averses ou chutes de neige fondante.

températures soleil

(PC) — Températures d'hier relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord.

Table with 2 columns: City, Min. Max. Includes cities like Calgary, Charlottetown, Churchill, etc.

MERCREDI Lever Coucher 04h49 18h40

pleine lune 27 avril

premier quartier 19 mai

dernier quartier 4 mai

premier quartier 19 mai

dernier quartier 4 mai

premier quartier 19 mai

dernier quartier 4 mai

premier quartier 19 mai

dernier quartier 4 mai

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires •

705 AVIS DE DÉCÈS

BELZILE, Thérèse
BHERER, Armand
BLAIS, Lucille
CLEMENT, Lucien
DESROSIERS, Marie-Berthe
GAUDREAU, Eliane
HUOT, Gérard
LAJOIE, Marguerite
LALIBERTE, Lucienne
LAPORTE, Emile
LAROCHELLE, Rose-Anna
LAVOIE, Jean-Baptiste
LEMAY, Maria
L'HEUREUX, Marie-Louise
PAGÉ, Yvon
PAQUET, Louis-Philippe
THIBAUT, René

BELZILE (sœur Thérèse, Marie de St-Caltry)



A l'Hôtel Dieu de Québec, à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédée sœur Thérèse Belzile, franciscaine missionnaire de Marie. Elle demeurait à la Fraternité Notre-Dame de la Providence, 324 Dieppe, Québec. La dépouille mortelle sera exposée au Couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, 388, Grande-Allée est, les 20 et 21 avril 1983. Le service sera chanté le 22 avril, à 14h30, en la chapelle des religieuses et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil, ses frères et belles-sœurs, Louis-Philippe, époux de feu Laurette Landry de Québec, Maurice, époux de Germaine Dubé d'Amqui, Jean-Baptiste, époux de Juliette Côté de la Pocatière, Paul-Émile, époux de Doria Gagnon d'Amqui, Eugène, époux de Marie-Angèle Desrosiers, Rose-Aimée Belzile, épouse de Léo Paquet d'Amqui, Marie-Marthe, épouse de feu Edmond Paquet d'Amqui, Marie-Anne, épouse de Wilfrid Pelletier d'Amqui, Marguerite, épouse de Léopold Jean, feu Adhémar Belzile et son épouse Blanche Renaud, ses trois sœurs franciscaines missionnaires de Marie, décédées, Simone, Blanche, Cecile, ainsi que sa famille religieuse, les Franciscaines Missionnaires de Marie, ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements 522-3979.

BHERER (Armand)



A Québec, le 18 avril 1983, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Clément, ayant travaillé dans différentes sphères du domaine des affaires, et fondateur, en 1942, du Clément Business College, devenu le Collège d'affaires de Chicoutimi, époux de dame Simone Côté. Il demeurait autrefois à Sillery. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 Rte de l'Église Ste-Foy mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h et jeudi de 13h à 13h30. Le service religieux sera célébré

le 21 avril 1983 à 14h en l'église St-Charles Garnier, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Pierre (Élisabeth Boulet), Michèle (André Lefebvre), Philippe (Jill Goldstein), ses petits-enfants, Sarah, Mathieu et Louis-Charles, ses frères, belles-sœurs, Roger (Liliane Clément), Réal (Jeanne Clément), Bertrand (Dorille Clément), sa belle-mère, Mme Philippe Côté, ses beaux-frères et belles-sœurs, Annette Fraser Côté, Dollard Brassard, Gertrude Côté, Raymond (Carment Côté), René Côté, Jean-Claude et Denise Côté, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

BLAIS (Lucille Blanchet)



A Québec, le 18 avril 1983, à l'âge de 62 ans et 5 mois, est décédée dame Lucille Blanchet, épouse de M. Emilius Blais. Elle demeurait au 1698 9ème Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 avril, à 15h30. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée Place de l'Église Charny à 14h50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Jacques, M. et Mme Gilles Blais (Néa Simard), M. et Mme Gilles Doré (Suzanne), ses frères et belles-sœurs, Mme Roland Blanchet (Colette Côté), M. et Mme Lawrence Blanchet (Thérèse Boily), M. et Mme Hardy Blanchet (Cécile Poitras), M. et Mme Roger Blanchet (France Lévesque), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Pamphile Blais (Françoise Lapierre), M. et Mme Gérard Cantin (Fernande Blais), Mme Lionel Blais (Alexina Hamel), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour informations 839-8823.

CLEMENT (Lucien)



A Québec, le 18 avril 1983, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Clément, ayant travaillé dans différentes sphères du domaine des affaires, et fondateur, en 1942, du Clément Business College, devenu le Collège d'affaires de Chicoutimi, époux de dame Simone Côté. Il demeurait autrefois à Sillery. La famille recevra les condoléances au funérarium

le 21 avril 1983 à 14h en l'église St-Charles Garnier, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Pierre (Élisabeth Boulet), Michèle (André Lefebvre), Philippe (Jill Goldstein), ses petits-enfants, Sarah, Mathieu et Louis-Charles, ses frères, belles-sœurs, Roger (Liliane Clément), Réal (Jeanne Clément), Bertrand (Dorille Clément), sa belle-mère, Mme Philippe Côté, ses beaux-frères et belles-sœurs, Annette Fraser Côté, Dollard Brassard, Gertrude Côté, Raymond (Carment Côté), René Côté, Jean-Claude et Denise Côté, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

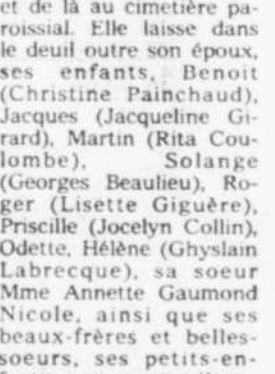
DESROSIERS (Marie-Berthe)



À Québec, le 16 avril 1983, à l'âge de 84 ans est décédée Mlle Marie-Berthe Desrosiers, fille de feu M. Georges Desrosiers et de feu dame Domithilde Lemieux, autrefois de Charny et retraitée de Bell Canada. Elle demeurait à Charlesbourg. Le service religieux sera célébré samedi le 23 avril 1983 à 15h30 en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours à Charny en l'absence de la dépouille. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses frères, Maurice (Laurentienne Paradis), Gaston (Anita Roberge), ainsi que ses tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à

Lépine-Cloutier Ltée Pour renseignements, 529-3371.

GAUDREAU (Eliane Gaumont)



À Québec, le 17 avril 1983, est décédé M. Jean-Baptiste Lavoie, administrateur retraité, époux en premières noces de feu Juliette Giroux et époux en secondes noces de dame Marielle Bergeron de Ste-Foy. La dépouille est exposée à la Coopérative Funéraire du Plateau 950 avenue des Erables Québec

Le service religieux sera célébré jeudi le 21 avril 1983 à 10h, en l'église St-Louis de France, 1576 Route de l'Église, Ste-Foy et l'inhumation se fera au cimetière de Notre-Dame du Lac, précédé d'un libéra vers 15h. Lui survivent outre son épouse, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antonio Lavoie (Emilienne Lemieux), M. et Mme Gérard Desrosiers (Emilia), Mme veuve Alphonse Bouchard (Régina), M. et Mme Conrad Blanchet (Irène), M. et Mme Roger Lavoie (Hermance St-Pierre), M. et Mme Marie-Joseph Lavoie (Laurette St-Pierre), M. et Mme Joseph Lavoie (Régianne St-Pierre), M. et Mme René Thériault (Madeleine), M. et Mme Marcel Gilbert (Aldéa), M. et Mme Benoît St-Pierre (Pierrette), M. et Mme Jean-Baptiste Francoeur (Lucette); ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Bergeron et Giroux; deux tantes: Mme Marie Lavoie Morin, Mme Pauline Lavoie Pel-

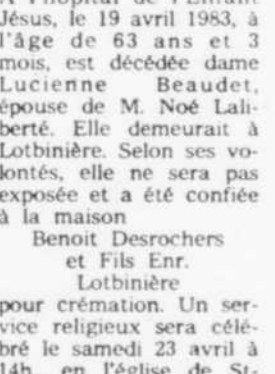
LALIBERTE (Lucienne Beaudet)



A l'hôpital de l'Enfant Jésus, le 19 avril 1983, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédée dame Lucienne Beaudet, épouse de M. Noël Laliberté. Elle demeurait à Lotbinière. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison

Benoît Desrochers et Fils Enr. Lotbinière. Le service religieux sera célébré le samedi 23 avril à 14h, en l'église de St-Louis de Lotbinière. Outre son époux, M. Noël Laliberté, elle laisse dans le deuil ses enfants, Anna Laliberté, Martine Laliberté, Louise Laliberté Tremblay, ses petits-enfants, Sébastien et Étienne Tremblay, sa sœur, Mme Lionel Gagnon (Antonie), ses frères, M. Lionel Beaudet et M. Réjean Beaudet.

LAPORTE (Emilie Dubé)



À Québec, le 18 avril 1983, à l'âge de 86 ans est décédée Mme Emilie Dubé, épouse de feu Joseph Laporte. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 avril à 10

heures. Départ de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 9h50 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Wilhelmina (Mrs Murray), René, Édouard, Roland, Georgette, Pauline (Paul Devault), Jeannine, Noëlla (Léandre Rousseau), Adrienne, ses sœurs et sa belle-sœur, Mme Marie-Jeanne Bégin, Mme Rose-Aimée Taillon, Mme Alberta Gauthier, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

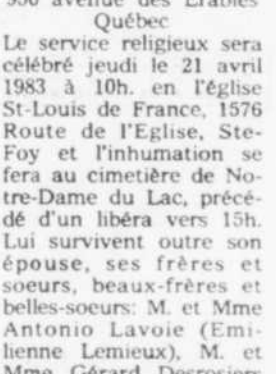
LAROCHELLE (Rose-Anna)



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 avril 1983, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédée Rose-Anna Labonté, épouse de Léo Larochelle. Elle demeurait au 76 rue Fréchette, Ste-Claire, Comté Dorchester. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 avril à 15h, départ du salon funéraire

Gérard Lehoullier & Fils Enr. 140 rue Couture Ste-Claire à 14h45 pour l'église de Ste-Claire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, Gérard, Roger (Denise Roy), Roland (Gérard Ruel), ses petits-enfants, sœurs et frères, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses neveux et nièces.

LAVOIE (Jean-Baptiste)



Au CHUL, le 17 avril 1983, est décédé M. Jean-Baptiste Lavoie, administrateur retraité, époux en premières noces de feu Juliette Giroux et époux en secondes noces de dame Marielle Bergeron de Ste-Foy. La dépouille est exposée à la Coopérative Funéraire du Plateau 950 avenue des Erables Québec

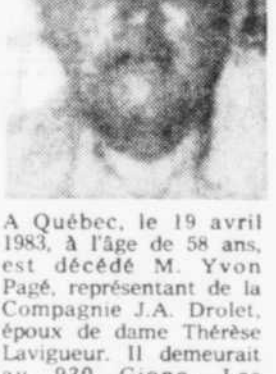
letier, de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LEMAY (Maria)



À l'Hôtel Dieu de Lévis, le 19 avril, à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Maria Lemay. Elle demeurait au 107 St-Louis, Lévis. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps, jeudi 14h, en l'église Notre-Dame de Lévis, inhumation au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil, une sœur, Alice, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Direction des funérailles Gilbert & Turgeon Ltée 9, Commerciale, Lévis

L'HEUREUX (Marie-Louise Blanchet)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 avril 1983, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Marie-Louise Blanchet, épouse de feu M. Léonidas L'Heureux. Elle demeurait dans la paroisse de Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 avril, à 11h30. Départ des salons

Wilbrod Robert Inc. 3221 av. Royale Giffard à 10h45 pour l'église de St-Ignace de Loyola, Giffard et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Carmen (Raymond Gourdeau), Ephrem (Irène Guénette), Jean-Paul, sa sœur Alice, ses frères, Philibert et Édouard, ainsi que ses petits-enfants.

THIBAUT (René)



A l'Hôpital du Christ-Roi, le 18 avril 1983, à l'âge de 50 ans, est décédé M. René Thibault, époux de dame Marcelle Beaumont. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 avril 1983 à 14h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc 1460, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette à 13h30 pour l'église de St-Eugène de Ville Vanier et de là au Crématorium. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères et sœurs, Robert (Lise), Isabelle (Paul-Émile Martel), Pierrette (Maurice Paradis), Roger (Réjeanne Champlain), André (Francine), Mme Gérard Thibault (Jeanne LaFrance), Jeannine (Raymond Blanchet), Thérèse (Emilien Faguy), Madeleine (Raymond Duplain), Jacques Thibault, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Armand Beaumont, M. et Mme Roger Gauvin, M. et Mme Jean-Claude Beaumont, M. et Mme Arnel Michel, M. et Mme Gérard Thomas, M. et Mme Raymond Beaumont, M. et Mme Denis Vallée, M. et Mme Laurent Lamothe, M. et Mme Jacques Drolet, M. et Mme Raymond Marceau, M. et Mme Jean Boucher, M. Jean-Marc Beaumont, M. et Mme Lauriat Beaumont, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

PAGE (Yvon)



A Québec, le 19 avril 1983, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Yvon Pagé, représentant de la Compagnie J.A. Drolet, époux de dame Thérèse Lavigneur. Il demeurait au 930 Giono, Les Saules. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BELLEAU (Antoinette)
 La famille de Madeleine Antoinette Belleau remercie bien sincèrement tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DURAND (Gaston)

Madame M. Claire Audet-Durand de Loretteville et ses enfants ainsi que les familles Durand et Audet, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Gaston Durand, survenu le 18 mars 1983, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

MARCOUX (Monique Landry)

M. Ernest Marcoux et ses enfants, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Monique Marcoux, soit par offrandes de messes, assistances aux funérailles, ou dons à la Société Csnadienne du Cancer. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MARois (Ambroise)

Mme Jeannette Marois et son fils Richard remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. Ambroise Marois, survenu le 4 mars 1983, soit par offrandes de messes, affilations de prières, assistances aux funérailles. Vos témoignages nous ont été d'un grand réconfort. Nous vous exprimons la plus vive gratitude pour la part généreuse que vous avez prise au deuil profond qui nous a frappés. A tous, un cordial merci.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, G.C.B.
REMERCIEMENT à Mère St-Louis pour faveur obtenue avec promesse de publier, R.D.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, F.R.
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, P.L.
SINCÈRE remerciement au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, L.G.M.F.
SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, D.P.D.

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, S.B.
ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je

ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. G.L.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
 ALBERT LA HAYE
 La Haye FLEURISTE
 295 Boul. L'Ornière, Loretteville
 842-0167, 842-6867
 COIN JOLI FLEURISTE
 407, Boul. L'Ornière
 Loretteville
 842-3548

783 CARTES MORTUAIRES

Photo Guy Perreault 651-5252

785 DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Coopérative funéraire du Plateau 950, des Erables 681-2667

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

Thériault & Fils 710, 1ère Avenue, Québec 524-1541

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, s'il vous plaît communiquez avec le Service des Annonces Classées.

647-3311

Le tarif est de 0,28 du mot (minimum 7,00) et 25\$ pour une photo. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 9h45 pour publication la journée même. Nous faisons parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

Droit de propriété: tories et libéraux près d'un accord

OTTAWA (d'après PC) — Les progressistes-conservateurs semblaient disposés, hier, à accepter le marché du premier ministre, M. Trudeau, sur l'inclusion du droit de propriété dans la constitution.

M. Trudeau offrait, lundi, de présenter à ce sujet une résolution avant la fin de juin si les conservateurs consentaient à limiter le débat à une journée. M. Allan Lawrence, conservateur, a déclaré dans une interview que cette limite était désagréable mais que son parti accepterait probablement le marché à sa réunion hebdomadaire d'aujourd'hui.

M. Jake Epp, critique conservateur de la constitution, a dit qu'il n'avait pas encore vu le texte de la résolution suggérée mais qu'il recommanderait qu'on l'accepte s'il était identique aux propositions antérieures. Une copie, remise

Incendie d'une grange

La grange de M. Hector Bédard a été incendiée, hier après-midi, à Charlesbourg. Elle s'élevait non loin de sa maison au 660 côte Bédard, dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides.

Le bâtiment est resté debout, mais il a dû être jeté à terre avec une pelle mécanique pour éviter que des morceaux ne soient emportés par le vent qui soufflait fort et ainsi prévenir tout accident.

Aucun animal ne se trouvait dans la grange. Il y avait bien des instruments aratoires qui ont été détruits, ainsi qu'un tracteur de ferme et trois auto-neiges. Les pertes sont estimées à \$50.000.

L'incendie aurait été provoqué par de l'essence qui se serait répandue sur le moteur du

tracteur en marche et il y a eu explosion. Heureusement, personne n'a été blessé.

L'alerte a été lancée à 14h40. Dirigés par le capitaine Serge Daigle, les pompiers ont réussi à maîtriser les flammes assez rapidement. La maison de M. Bédard n'a subi aucun dommage.

Editions françaises

Une défectuosité électrique est à l'origine du début d'incendie qui a endommagé, hier soir, l'immeuble abritant les Editions françaises et situé au 660 côte de la Fabrique, à Québec.

Le bras s'est produit dans l'enseigne fixée à la façade du bâtiment que les pompiers ont dû briser pour déloger le feu. Les dégâts sont estimés à \$5.000. L'intérieur de l'immeuble a subi quelques avaries.

Nouveau président de la Presse canadienne



TORONTO (d'après PC) — M. Charles D'Amour, éditeur du quotidien Le Nouvelliste de Trois-Rivières, a été élu, hier, président du bureau de direction de la Presse canadienne, pour les deux prochaines années.

A l'issue de la rencontre annuelle de l'agence dans la capitale ontarienne, hier, M. D'Amour a recommandé la prudence au plan de l'expansion de la Presse canadienne en l'actuelle période d'incertitude économique.

Après avoir subi un déficit de \$400.000 en 1981, la compagnie a renversé le cours des événements et devrait, néanmoins, se retrouver bientôt sur de solides assises financières.

M. D'Amour a débuté sa carrière en journalisme, à 17 ans, au Nouveau-Brunswick. Il fut antérieurement vice-président exécutif de la Voix de l'Est de Granby, et de la station radiophonique CHEF.

M. Charles D'Amour, à gauche, qui a été élu, hier, président du conseil d'administration de la Presse canadienne, reçoit les félicitations du président sortant, M. Clark Davey, éditeur du Vancouver Sun. M. D'Amour est éditeur du Nouvelliste de Trois-Rivières.